

JANVIER 2019

SAINT GELAIS

BULLETIN MUNICIPAL n°38



VIE MUNICIPALE

2018 : DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL	P.4-5
BÂTIMENTS, VOIRIES, RÉSEAUX	P.6
FINANCES MUNICIPALES.....	P.7
URBANISME.....	P.8
VIE ÉCONOMIQUE.....	P.9
DÉVELOPPEMENT DURABLE	P.10
EMBELLISSEMENT.....	P.11
COMMUNICATION.....	P.12-13
VIE SOCIOCULTURELLE.....	P.14-15
RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)	P.16
VIE SCOLAIRE	P.17
VIE PÉRISCOLAIRE.....	P.18-19
SYNDICAT INTERCOMMUNAL.....	P.20
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)	P.21
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU NIORTAIS.....	P.22

VIE ASSOCIATIVE

ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS	P.23
ACCA / L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS SÈVRE-AMONT	P.24
LES AMIS DE LA BIBLIOTHÈQUE / L'APE	P.25
AQUAREV'PLUS / AVENIR SPORTIF ÉCHIRÉ SAINT-GELAIS	P.26
ATOUPS ST-GELAIS / LES BOUCLES DE LA SÈVRE.....	P.27
LES CRO MIGNONS / NATURE ET BIEN-ÊTRE.....	P.28
FOYER GÉLASIEN.....	P.29
PASSION ÉQUITATION / PÉTANQUE / UNC - AFN ÉCHIRÉ/SAINT-GELAIS	P.30
UNI'SON / VIVONS SAINT-GELAIS	P.31

VIE PRATIQUE

VIE ÉCONOMIQUE : LES ENTREPRISES GÉLASIENNES.....	P.32
ÉTAT CIVIL	P.33
SYNDICAT DES EAUX DU CENTRE-OUEST / INSERTION EMPLOI ACCOMPAGNEMENT ÉTUDES & CONSEILS.....	P.34
TARIFS 2019 SERVICES MUNICIPAUX - LOCATION DES SALLES	P.35
DÉMARCHES ADMINISTRATIVES	P.36
INFOS SERVICES	P.37
BON À SAVOIR	P.38
PERSONNEL COMMUNAL	P.40
CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ).....	P.41
ÉLUS ET COMMISSIONS	P.42

DEVENEZ BÉNÉVOLES

Pour que la commune de Saint-Gelais soit encore plus dynamique, accueillante et belle à vivre, votre aide est la bienvenue :

- si vous voulez participer à la vie de la commune lors des différentes manifestations organisées au cours de l'année ;
 - si vous souhaitez mettre à disposition votre bonne volonté et votre bonne humeur ;
 - si vous avez du temps libre, même juste une heure ou deux ;
- alors n'hésitez plus, venez nous rejoindre dans une ambiance conviviale !

Faites-vous connaître en mairie directement auprès du secrétariat ou par téléphone au 05 49 75 00 78.
Retrouvez sur le site www.saintgelais.fr toute l'actualité et l'agenda des manifestations à trois mois.



Le mot du maire

2018, une année où des mouvements sociétaux inédits, nés d'une protestation contre une taxe sur les carburants, qui ont agrégé une masse de ressentiments contre la vie chère, l'émiettement de l'espace social ou le dysfonctionnement de la vie politique, ont secoué et secouent encore le pays à l'heure où j'écris ces quelques mots.

Gageons qu'une solution qui satisfasse le plus grand nombre d'entre nous se concrétise le plus rapidement possible, et qu'ainsi, chacun puisse vivre décemment, dignement, avec ancré en lui, les valeurs républicaines que sont les idéaux d'humanisme, de tolérance, d'équité, de justice et de partage.

2018, une année contrastée, entre le plaisir des vacanciers de notre région de pouvoir bénéficier d'un soleil exceptionnellement généreux tout l'été, et le souci de nos agriculteurs souffrant pour leur récolte ou leur bétail d'une sécheresse interminable.

2018, une année importante pour notre commune avec notamment la concrétisation de nombreux projets, comme l'achèvement des travaux rue du Prieuré et rue de Cherveux, une vie culturelle et sportive de qualité, aussi nombreuse que variée, et l'obtention d'une seconde fleur dans le cadre du concours régional des Villes et Villages fleuris.

La lecture de ce nouveau bulletin municipal vous donnera tous les détails sur la vie communale passée et celle qui débute, ainsi que les renseignements pratiques que vous êtes en droit d'attendre.

Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour remercier très sincèrement, au nom de l'ensemble du Conseil municipal, le personnel communal et intercommunal ainsi que les diverses associations qui œuvrent sur notre territoire. Ils participent, les uns et les autres, à ce que Saint-Gelais soit et reste une commune accueillante et belle à vivre.

La meilleure preuve, c'est l'INSEE qui nous la donne, en nous confirmant en tant que commune ayant enregistré en 5 ans, la plus forte hausse de population du département.

Je vous souhaite à toutes et à tous, une très belle année 2019, une année qui sera celle d'un bien vivre ensemble, une année faite de joies, de réussites, de chaleur humaine, où vous ne mémoriserez que les événements positifs, même les plus infimes, car le bonheur dépend en grande partie du regard qu'on porte sur la vie.

Et pour chacun de vous, quel que soit votre âge, je vous souhaite la meilleure santé possible pour mener à bien petits et grands projets que vous avez au coin de votre tête.

« Unis dans la diversité », c'est la devise de l'Union Européenne. Ce sera mon vœu de conclusion pour 2019.

Bruno JUGE, Maire

Janvier

- Révision des statuts du SECO.
- Demande de subvention du CFA de la CCI Charente.
- Renouvellement des membres du conseil d'administration d'Atouts Saint-Gelais.

Février

- Ouverture d'une ligne de trésorerie.
- Autorisation de mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2018.
- Demandes de subventions : Chambre des métiers, MFR Bressuire, OGEC école Sainte-Thérèse.
- Adhésion au Conseil National des Villes et Villages Fleuris.
- Proposition de vente de la parcelle rue de Bourbias.

Mars

- Vote du Compte de Gestion 2017 (budget commune).
- Vote du Compte de Gestion 2017 (budget activités commerciales).
- Vote du Compte Administratif 2017 (budget commune).
- Vote du Compte Administratif 2017 (budget activités commerciales).
- Affectation des résultats 2017 (budget commune).
- Affectation des résultats 2017 (budget activités commerciales).
- Vote du taux des taxes directes locales.
- Vote du Budget Primitif 2018 (budget commune) pour 1 862 136,38€ en fonctionnement et 1 042 816,61 € en investissement.
- Vote du Budget Primitif 2018 (budget activités commerciales) pour 12 878,22€ en fonctionnement et 7378,22€ en investissement.

Avril

- Vote des subventions aux associations.
- Modifications des statuts du SECO (retrait des communes membres de la Communauté de Communes Val de Gatine pour la compétence assainissement).
- Nomination d'un délégué supplémentaire au SECO.
- Etude d'aménagement foncier captages du Vivier et du Gachet.
- Ouvertures de postes d'animateurs de l'accueil de loisirs été 2018.
- Ouvertures de postes avancement de grade 2018.

Mai

- Proposition d'un contrat d'assurance risques statutaires pour le remboursement des arrêts maladie des agents.
- Demande de subvention CAP 79 étude pour l'aménagement de la Futaie.
- Approbation des tarifs 2018 des camps de l'accueil de loisirs.

Juin

- Vote des tarifs 2018/2019 : restaurant scolaire et garderie périscolaire.
- Application de la Taxe locale sur la publicité extérieure à l'ensemble des communes année 2019.
- Vote des tarifs pour l'emplacement d'un camion pizza, de la pâtisserie et pour l'utilisation de la salle du belvédère.

Septembre

- Convention de transfert dans le domaine public des équipements communs Lotissement rue de Tournay.
- Convention de transfert dans le domaine public des équipements communs Lotissement « Les Jardins de Rhé ».
- Mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du site de la Futaie.
- Redevance d'occupation du domaine public gaz 2018.
- Trame verte et Bleue 2018/2020 : demande de subvention à la Région.
- Poursuite de l'étude de faisabilité d'un Centre Socio-Culturel.

Octobre

- Décision modificative n°1 au budget principal.
- Avenants aux lots 1 et 2 Marché Aménagement de circulation piétonne rue du Prieuré et route de Cherveux.
- Vote des tarifs de l'accueil de loisirs 2019 (mercredis et vacances).
- Approbation du rapport de la commission locale d'évaluation des transferts de charges de la CAN.
- Demande de subvention de l'association créchoise Accueil et Solidarité.
- Modification des statuts du SIC (retrait de la compétence GEMAPI).

Novembre

- Approbation de la modification des statuts de la Communauté d'Agglomération du Niortais (mise en conformité juridique de compétences déjà exercées).
- Mandat au Centre de Gestion pour la mise en concurrence du contrat groupe d'assurance des risques statutaires pour la période 2020-2023.
- Dénominations de l'impasse du lotissement « rue de Tournay » et des rues du lotissement « Jardins de Rhé ».
- Indemnités de fonction des élus suite au changement de délégation.
- Demande de subvention de la MFR Argenton les vallées.

Décembre

- Décision modificative n°2 au budget principal.
- Vote des tarifs 2019 de location des salles municipales.
- Avenant à la convention de télétransmission des actes (délibérations, budget, arrêtés) avec la Préfecture.
- Acquisition en la forme administrative d'une parcelle servant de trottoir rue des Isles.
- Demande de subvention OGEC Sainte-Thérèse/Saint André.
- Rétrocession des voiries du lotissement les Grands Bois 3.
- Dénomination de l'impasse située à Quéray.
- Acquisition de modules pour le CPI Sèvre Amont.

Si vous souhaitez prendre connaissance du texte complet des délibérations, vous pouvez y accéder sur le site Internet de la Commune :

<http://www.saintgelais.fr/compte-rendu-de-conseil-municipal/>

Outre les habituels travaux d'entretien réguliers qui permettent de conserver en bon état les voiries et le bâti communal, l'année 2018 fut également la fin des travaux de conformité relatifs à l'accessibilité.



Changements de volets et de la porte sur la façade arrière de la mairie



Réfection des lauzes de la toiture de l'église, abimées par le gel



Réparation de la toiture du bâtiment de la Futaie



Nettoyage des façades et démoissage des toitures sur les logements communaux des Ouches aux Moines

Bâtiments

Illustration en images des différents travaux entrepris sur les bâtiments communaux afin de maintenir en bon état le patrimoine de notre commune.

Voirie

Entretien des voiries, des chemins ruraux et des aménagements nécessaires à la sécurité des personnes (panneaux, éclairage public, marquage au sol, ...), en 2018, différents travaux ont été réalisés :

- une partie du trottoir du **lotissement de la Garenne** pour un meilleur écoulement de l'eau,
- travaux d'écoulement d'eau réalisés par le SIC, **impasse de la Fuye ainsi qu'au Hameau des Groies**
- réalisation d'emplois partiels pour nos voiries afin de les maintenir en état.

Enfouissement des réseaux

En 2018, la commission a principalement supervisé l'enfouissement des câbles électriques et de téléphone et la pose d'un candélabre et de crosses pour l'éclairage public rue de Cherveux.

La gestion du cimetière

Le sujet de la gestion et l'aménagement des cimetières n'est pas très gai, ni facile, mais il fait partie des compétences des communes s'occupant donc de tout ce qui touche à la vie quotidienne des habitants, tout au long de leur vie et... même au-delà.

Appliqué par arrêté municipal, le règlement intérieur d'un cimetière communal doit contenir un certain nombre d'éléments pour garantir l'essentiel : **la sécurité, la salubrité et la tranquillité publique des lieux de sépulture**. C'est dans cet objectif que les membres de la commission cimetière ont travaillé pour celui de la commune. Le règlement a été présenté au conseil municipal du 26 juin 2018 pour information.

Dans la continuité de ce travail, une étude de réaménagement du cimetière est en cours de réalisation. Le projet se fera sur trois années. Il débutera notamment sur l'identification des sépultures abandonnées, dans le but de procéder à une reprise de concession.

Ad'ap ? Vous avez dit Ad'ap ?

En 2014-2015, un diagnostic d'accessibilité a été effectué afin d'identifier les travaux à réaliser pour la mise aux normes d'accessibilité de l'ensemble des bâtiments communaux recevant du public (ERP), conformément à la réglementation. La commune a traduit son engagement au travers d'un **Agenda d'Accessibilité Programmé (Ad'ap)**, déposé en préfecture, qui prévoyait une répartition des travaux sur trois ans (2016, 2017 et 2018).

L'accessibilité est désormais assurée pour l'ensemble des ERP communaux identifiés : l'établissement multi-activités à proximité de l'école, la mairie, la salle Louis-de-Saint-Gelais, l'agence postale, le groupe scolaire, l'espace Agrippa d'Aubigné, la Futaie et la médiathèque de la Mare aux Loups. Les dépenses, réparties sur les trois exercices, ont approché un total de 35 000 €.



L'endettement de notre commune est très raisonnable, à 609 000 € au 31 décembre 2018 soit 287 € par habitant. Notre capacité actuelle de désendettement est de 6,4 années. Malgré un résultat moyen, les finances sont saines et notre patrimoine est en bon état.

Budget de fonctionnement

DÉPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	365 920 € 24,3%	Atténuation des charges	17 692 € 1,1%
Charges de personnel	657 814 € 43,8%	Produits de services	167 156 € 10,5%
Atténuation de produits	3 390 € 0,2%	Impôts et Taxes	1 043 842 € 65,1%
Opération d'ordre	10 796 € 0,7%	Dotations	298 678 € 18,8%
Autres charges de gestion courante	441 076 € 29,4%	Autres produits de gestion courante	60 383 € 3,8%
Charges financières	20 735 € 1,4%	Produits financiers	13 € 0,0%
Charges exceptionnelles	1 750 € 0,1%	Produits exceptionnels	11 482 € 0,7%
Total	1 502 081 €	Total	1 599 246 €
Excédent	97 165 €		

Budget d'investissement

DÉPENSES		RECETTES	
Opérations patrimoniales	14 806 € 2,7%	Opérations d'ordre	10 796 € 2,6%
Dotation fonds divers	1 100 € 0,2%	Opérations patrimoniales	14 806 € 3,5%
Emprunts et dettes	151 226 € 27,5%	Dotations, fonds divers	318 724 € 75,9%
Immobilisations incorporelles	4 129 € 0,8%	Subventions d'équipements	75 492 € 18,0%
Immobilisations corporelles	346 922 € 63,0%	Total	419 818 €
Immobilisations en cours	32 139 € 5,8%	Déficit	130 504 €
Total	550 322 €		

Malgré une gestion appliquée, le résultat de la section de fonctionnement laisserait apparaître un excédent de l'ordre de 97 000 €, assez semblable à celui de 2016 mais inférieur à 2017. **Cet excédent ne sera pas utilisé en investissement mais conservé pour faire face aux dépenses courantes.**

Des investissements d'ampleur sur la voirie ont été réalisés ces deux dernières années, sans négliger des besoins plus modestes au groupe scolaire entre autres. Il faut baisser la voilure et continuer à entretenir le patrimoine existant (bâtiments publics, locatifs, voirie...).

L'aménagement de la Futaie ne peut se faire que par la réalisation de la vente du terrain rue de Rhé.

L'année 2018 a vu l'achèvement des travaux sur deux voies importantes, rue du Prieuré et rue de Cherveux. L'année 2019 sera celle de deux nouveaux lotissements sur la commune.

Rues du Prieuré et de Cherveux

Les habitants des Grands Bois disposent désormais le long de la rue du Prieuré d'une liaison piétonne de qualité, pour rejoindre sans risque le cœur de bourg et l'école. Et les promeneurs qui souhaitent découvrir la vallée de la Sèvre en empruntant les sentiers piétonniers le long de la rue de Cherveux et les passerelles qui franchissent la rivière, peuvent le faire en toute sécurité depuis le centre du bourg jusqu'au hameau de la Fuye.

Ces chantiers ont été traités de façon particulièrement qualitative, tant du point de vue du respect des paysages, que de la protection des milieux.

Sur le plan financier, le coût global de ces deux réalisations s'est élevé à 655 325 €. La commune a obtenu des subventions en provenance de l'Etat (pour 50 000 €), de la Communauté d'Agglomération (pour 59 114 €) et du Conseil Départemental (pour 153 963 €).

L'autofinancement par la commune a ainsi été limité à 392 248 € (59,85 %). Elle recevra par ailleurs de façon différée en année N+2, soit en 2020, un remboursement de TVA à hauteur de 107 500 €, qui pourront alors être affectés à un autre projet.

Il ne reste plus qu'à inaugurer officiellement ces réalisations, en présence des élus municipaux, des habitants, des entreprises qui ont réalisé les travaux, et des représentants des collectivités qui ont apporté leur concours financier.

Cette inauguration officielle, à laquelle les Gélasiens sont dès à présent conviés, aura lieu le **vendredi 12 avril 2019 à 18h00**.

Deux nouveaux lotissements à Saint-Gelais

M. Jacques Dequippe a obtenu en octobre 2018 un permis d'aménager pour un nouveau lotissement de 5 parcelles, sur un terrain lui appartenant dans le secteur de la rue des Champs.

Par ailleurs, la commune a décidé en 2018 de céder le terrain, d'une superficie d'1 ha, qui lui appartenait rue de Rhé, à proximité de l'impasse du Moulin de Rhé, pour qu'il soit urbanisé. La Société Batipro a formulé une offre d'achat, conforme à l'estimation faite par les services des Domaines, offre qui a donc été acceptée. Le produit de la vente qui s'élève à 150 000 €, va être affecté par la commune au budget de réaménagement de La Futaie.



Retour sur les quatre temps forts qui ont ponctué cette année 2018. Les deux marchés à thème à l'initiative de la municipalité ainsi que le marché de producteurs piloté par la Chambre d'agriculture ont eu une bonne fréquentation. La fermeture de la boulangerie a été quant à elle la mauvaise nouvelle de l'année.

Marché exotique du 28 avril

Place à la culture orientale avec la présence du restaurant niortais « Au Bled Al Cham », le folklore de Tanoura Danse et l'artisanat présenté par l'association France Palestine. Les jeunes élus du CMJ avaient organisé pour l'occasion une collecte de vêtements au profit de l'association « L'anneau de l'Espoir » qui fut aussi une réussite. Sans répétition aucune, ils sont venus accompagner Tanoura Danse.



Marché de producteurs du 16 juin

Sous la houlette de la Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres, la commune s'était portée candidate pour accueillir, en 2018, un marché de producteurs de pays dans le cadre bucolique de la prairie de la Futaie. Son organisation a été partagée avec la commune voisine d'Echiré. **Un franc succès aux dires des producteurs présents !**



Marché de Noël du 8 décembre

Nouveauté pour ce marché de Noël qui s'est déroulé en semi-nocturne et en extérieur, à l'espace Agrippa d'Aubigné. Les Gélasiens ont bravé le mauvais temps pour venir à la rencontre des exposants et se réchauffer autour d'un délicieux vin chaud. En 2019, le marché aura lieu le dimanche 1^{er} décembre, de 10h à 18h, à l'intérieur de l'espace Agrippa.



Quel avenir pour la boulangerie ?

A l'heure où ce bulletin est mis sous presse, le règlement de la liquidation judiciaire n'est pas clos. La municipalité reste en contact avec les différents interlocuteurs que sont les propriétaires des murs, le mandataire judiciaire et la Fédération de la Boulangerie montrant ainsi sa motivation à voir revivre ce commerce de proximité. Dans cette attente, elle a obtenu, via un boulanger local et pour une période de 6 mois à compter de début novembre, l'installation d'un distributeur de pain place Louis-de-Saint-Gelais.



La commune, avec le soutien financier de la région Nouvelle-Aquitaine et en partenariat avec des associations spécialisées, poursuit les actions dans le cadre du programme « Trame Verte et Bleue : connaître et agir pour la biodiversité », à destination de tous les publics.



Rétrospective

De 2016 à 2018, plusieurs actions ont été conduites avec Deux-Sèvres Nature Environnement (DSNE), le GODS, Prom'Haies dans le cadre d'un appel à projets Trame Verte et Bleue soutenu financièrement par la Région Nouvelle-Aquitaine : **inventaire de la biodiversité, sorties nature, cycle pédagogique pour les scolaires, préconisations de gestion de l'espace public...** dont vous trouverez un résumé dans le livret qui vous est remis avec ce bulletin "Saint-Gelais : sa Trame verte et bleue".

Programme 2018-2020

Un nouveau projet qui associe les 3 communes d'Echiré, Saint-Maxire et Saint-Gelais a été déposé auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Les actions porteront de 2018 à 2020 sur :

- la préservation des zones humides le long de la Sèvre niortaise et la création d'un sentier pédagogique à la Futaie
- le développement d'actions de reconnexion bocagère et de préservation des vallées sèches
- la valorisation et la communication sur les actions de gestion différenciée
- le diagnostic du bâti communal et des aménagements pour l'accueil de chauve-souris
- des actions pédagogiques : sorties grand public, chantier participatif, animations pour les enfants de l'école primaire.



DSNE et le GODS ont inventorié sur le territoire communal plus de 110 espèces d'oiseaux, 15 mammifères, 7 amphibiens, 28 libellules, 43 papillons de jour et plusieurs centaines de plantes et quelques espèces rares et emblématiques. (voir le livret TVB)

Vous pouvez participer et enrichir cet inventaire en saisissant vos observations sur le site :

www.nature79.org

Le jury régional du label Villes et Villages fleuris a rendu son verdict : **une deuxième fleur pour Saint-Gelais !**



Le 3 juillet dernier, la commune de Saint-Gelais accueillait le jury régional du label Villes et Villages fleuris afin d'évaluer les aménagements et travaux d'embellissement réalisés depuis l'obtention de la première fleur en 2015.

Le jury a particulièrement apprécié le dossier complet qui a été remis et surtout les réalisations : fleurissement du centre bourg et des entrées du village, mise en place de la gestion différenciée, aménagement de la rue de Cherveux, du Prieuré et du cheminement le long de la Futaie, les efforts faits en matière d'économies d'eau par le recours à davantage de plantes vivaces moins gourmandes en eau.



Cette reconnaissance vaut à Saint-Gelais l'attribution d'une deuxième fleur. Elle est à mettre à l'actif des orientations prises par la commune, du travail de la commission embellissement ainsi qu'à l'excellente coopération avec le SIC. C'est un encouragement à poursuivre dans cette direction : réduction de la consommation d'eau, préservation de la biodiversité, gestion de l'enherbement dans le cimetière, participation des habitants au fleurissement de la commune.



Bien sûr comme chaque année, les élus de la commission communication travaillent à vous informer au mieux de l'actualité gélasienne au travers de la lettre municipale trimestrielle Gé l'Info, ce bulletin annuel ou via le site internet www.stgelais.fr

Mais la communication, ce sont aussi ces moments de partage qui ont jalonné l'année 2018. Extraits :

Les vœux du maire

Le 12 janvier 2018, plus de 150 Gélasiens étaient présents aux vœux des élus.



L'accueil des nouveaux Gélasiens

Une vingtaine de foyers ont répondu présent à l'invitation des élus qui leur ont présenté la commune.



Le pique-nique du personnel et des bénévoles des TAPS

Pour la seconde année, personnels communal et bénévoles participant aux temps d'activités périscolaires (TAPS), accompagnés de leur conjoint, se sont retrouvés autour d'un barbecue géant à l'initiative de la municipalité. Ce fut l'occasion de remercier **Viviane Naudon et Edith Faucher** pour ce qu'elles ont apporté durant toutes ces années aux enfants et à la collectivité.

Bonne retraite à elles !



La réunion publique sur l'antenne relais

Mi-octobre, une réunion ouverte à tous était organisée par le collectif de riverains contestant cette installation fruit d'un contrat passé entre un particulier et la société Orange du côté de la rue des Combes.

L'occasion pour la municipalité de redire que si elle avait accepté un rôle de médiateur entre le collectif et la société de téléphonie, elle ne pouvait que valider la déclaration de travaux, conforme à la réglementation du PLU. Médiation qui a

porté ses fruits car le collectif a pu faire une proposition à la société Orange qui a trouvé un accord avec le propriétaire sur un nouvel emplacement.

La déclaration préalable pour le nouveau lieu a été déposée en mairie le 1^{er} février pour un délai d'instruction maximum d'un mois.

La commémoration du 11 novembre

Nos 21 poilus gélasiens

Le centenaire de la Grande Guerre était bien évidemment l'occasion, de rendre un hommage appuyé à ceux de Saint-Gelais qui ont donné leur vie pour leur patrie, durant ce long et sanglant conflit.



Dès 2014, la commune s'est engagée dans cette commémoration. Et ce fut alors la réalisation d'une exposition remarquable, réalisée par Roger DURAND et Christian JUIN, qui a reçu un très grand nombre de visiteurs.

Dans le même temps, Danièle et André LACAM ont entamé un travail de recherche impressionnant, pour retrouver le parcours et raconter la vie des hommes figurant sur notre monument aux morts. Leur travail a d'abord permis l'inscription de deux nouveaux noms, oubliés malencontreusement lors de la fondation du monument en 1920, portant ainsi à 21 le nombre de nos morts pour la France. Ils ont ensuite écrit des textes d'évocation de la vie de ces hommes, sortant ainsi ces disparus de l'anonymat de la stèle, textes lus par les enfants de l'école au cours de toutes les cérémonies du 11 novembre, entre 2014 et 2018.

Il fallait garder une trace de ce travail, qui ne pouvait être laissé dans l'éphémère d'une commémoration. Ainsi, la commune a sollicité monsieur et madame LACAM pour un travail complémentaire de contextualisation, de vulgarisation, de recherche iconographique, de façon à permettre l'édition et la conservation de ces informations historiques, extrêmement importantes pour la connaissance du passé de notre commune.

Il en ressort un ouvrage remarquable "**Nos 21 poilus gélasiens**", qui au fil de ses 80 pages nous plonge dans la vie de ces hommes, en les situant dans la chronologie de la guerre et dans notre espace et notre histoire communale. **Pour ceux qui sont intéressés, le livre est disponible sur demande en Mairie.**



La réunion publique annuelle

Le 16 novembre dernier, le conseil municipal invitait les Gélasiens à ce moment d'échanges privilégié au cours duquel sont présentés la rétrospective des travaux de l'année presque écoulee et les perspectives de l'année à venir.

La municipalité salue également les initiatives prises de-ci de-là dans différents quartiers et hameaux de la commune au travers des pique-niques de voisinage. Des moments de complicité et de partage où l'on ouvre son regard aux autres.



2018 aura été encore une année très riche sur le plan culturel à Saint-Gelais. Les associations de la commune ont su une fois de plus déployer toutes leurs compétences et leur imagination pour offrir aux Gélasiens un programme d'animation varié et de qualité. Le projet de CSC a également été au cœur des échanges intercommunaux entre les 7 communes du nord de l'agglomération.



Les initiatives de la commune

- L'intégration de la commune aux commémorations **Henri-Georges CLOUZOT**, né en 1907 à Niort, organisées par la communauté d'agglomération a permis la mise en œuvre d'un partenariat entre les associations Atouts-Saint-Gelais, Foyer Gélasien et Amis de la Bibliothèque pour une semaine d'animation entre expositions, conférence et projection cinématographique.
- L'invitation de **l'Orchestre à Vents de Niort** pour un concert gratuit de grande qualité à l'espace Agrippa d'Aubigné.
- Une troisième édition du grand jeu de territoire organisé par les sept communes du Nord de l'agglomération, **La Bague d'Influence**, a encore entraîné de nombreux participants entre mai et juin à la chasse aux indices qui a connu son épilogue à Saint-Gelais pendant les Festi'Futaies.
- **Les Bottes de 7 Lieux** sont également bien installées sur le territoire du Pôle Nord avec la quatrième édition cette année d'un rallye patrimonial sur nos 7 communes. A Saint-Gelais le temple était cette année mis en valeur avec une exposition d'artistes locaux, avant un final à Sciecq animé par les joyeux Traîne-Savates.



En septembre l'espace Agrippa d'Aubigné accueillait **le forum de la vie associative**, organisé en commun avec nos amis d'Echiré, pour offrir une vitrine à la richesse et la diversité de nos associations.

- Le 8 décembre, **la chorale Vocame** a été sollicitée, en coopération avec le Foyer Gélasien, pour un spectacle de grande qualité, donné au profit du Téléthon.

La commune a été au soutien des associations tout au long de l'année, pour leur apporter toute l'aide logistique dont elles pouvaient avoir besoin pour la mise en œuvre de leurs projets d'animation.

Elle leur a également accordé des aides directes, par le biais de subventions de fonctionnement qui se sont élevées pour l'année 2018 à près de 13 000 €.



Un Centre Socioculturel pour le territoire ? Et pourquoi pas ?

Les maires de six communes appartenant à notre territoire, Echiré, Saint-Gelais, Saint-Maxire, Saint-Rémy, Sciecq et Villiers-en-Plaine (Germond-Rouvre est rattachée pour sa part au CSC du Val d'Egray à Champdeniers), ont partagé l'idée qu'une étude pouvait être menée dans cet objectif.

Un groupe de pilotage intercommunal a été désigné et des travaux de réflexion ont été lancés, avec l'aide des responsables de la Fédération Départementale des Centres Sociaux.

Au cours de l'année 2018, des consultations ont été organisées sur le territoire impliquant des institutions en capacité de financer les projets, les représentants des municipalités, des associations et des habitants volontaires.

Il s'agissait de lancer une démarche de mobilisation des acteurs sur la question de la vie sociale sur le territoire, de réaliser un pré-état des lieux des actions et organisations existantes, de mettre à jour et mesurer les besoins, les envies, les attentes, ou a contrario les freins et les contraintes, pour un tel projet.

La mobilisation a été excellente, **plus de 100 personnes ont participé à la consultation**, un certain nombre se sont même déclarées prêtes à se mobiliser pour donner une suite à ce premier acte.

Fort de ce constat encourageant, les élus des six communes ont donc délibéré en octobre 2018, et pris la décision de **lancer et de financer une véritable étude de préfiguration**, qui se déroulera tout au long de l'année 2019.

Il s'agira, après avoir mis en place une architecture pour organiser le travail de réflexion et de prospective,

- de **procéder à un diagnostic partagé** du territoire, mesurant les besoins, les actions existantes, les manques...
- de **définir les orientations** à donner à une structure d'animation de la vie sociale sur le territoire,
- de **dessiner un scénario** d'organisation pour le fonctionnement pérenne d'une telle structure.

Un Centre Socioculturel n'ayant de sens que POUR les habitants et PAR les habitants, la fin de la phase de préfiguration, après validation par les élus, débouchera, en cas de prise de décision favorable, sur la mise en place début 2020 d'une nouvelle association sur le territoire et de la rédaction de son projet.

En effet ce sont les habitants eux-mêmes qui sont en mesure d'assurer la gouvernance d'une telle structure, les élus ne venant qu'en soutien à leur action.

Alors n'hésitez pas à vous impliquer dans ce travail pour l'avenir, il est possible d'intégrer les travaux de réflexion à tout moment au cours de la phase de préfiguration, et toutes les idées, envies, suggestion, sont bonnes à prendre... Il suffit pour cela de se signaler en mairie.

Et côté lecture ?

La vie culturelle gélasienne peut aussi compter sur le service offert par la médiathèque de La Mare aux Loups.

Située rue du stade, dans l'enceinte des bâtiments scolaires, mais avec une entrée indépendante, elle permet à tout un chacun, des plus jeunes aux plus âgés, de profiter d'un panel très conséquent de lectures. Et en 2019, avec l'enlèvement des postes informatiques dédiés à l'école, la médiathèque va gagner en rayonnement.

De plus, grâce au réseau des médiathèques communautaires, il vous est possible de consulter le catalogue multimédia de chez vous. En quelques clics, les livres choisis sont réservés et sont mis à disposition dans la médiathèque qui vous convient le mieux. Etre lecteur n'a jamais été aussi simple !

Médiathèque La Mare Aux Loups
Ouverture au public : mercredi de 14h à 18h30,
vendredi de 16h à 18h et samedi de 10h30 à 12h
Tél. : 05 49 75 86 79



Caroline, animatrice du Relais Petite Enfance « Au fil de l'éveil » accueille les enfants (0-3ans), familles et assistantes maternelles autour d'ateliers d'éveil de 9h30 à 11h30 sur inscription.



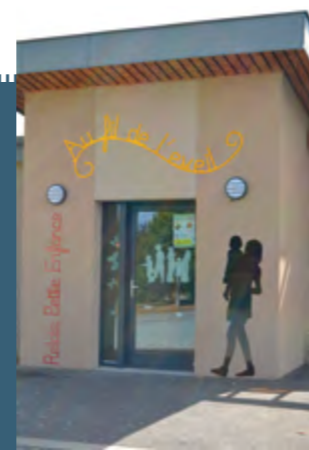
🌀 Le Relais Petite Enfance "Au fil de l'éveil"

Ces rendez-vous ont lieu tous les quinze jours sur les cinq communes du territoire du Relais Petite Enfance : Échiré, Saint-Gelais, Saint-Maxire, Saint-Rémy et Villiers-en-Plaine. Le mardi matin est consacré à l'accueil des professionnelles de l'accueil individuel et des enfants accueillis pour des ateliers d'accompagnement à leur profession. Sur Saint-Gelais, Caroline est présente un mercredi tous les quinze jours sur inscription pour partager un temps d'éveil et de jeu avec les familles, les professionnels et les enfants.

Le programme du premier trimestre 2019 est disponible auprès du Relais.

2018 a été marquée par la mise en place du **guichet unique**. En effet, afin de faciliter les démarches des familles et de les accompagner dans leur recherche quel que soit le mode d'accueil recherché (assistants maternels, ou accueil collectif), un formulaire unique de demande a été créé en partenariat avec le *multi accueil CAP VERS* d'Échiré et la micro crèche *les Petits Galopins* de Villiers-en-Plaine. Vous pouvez y accéder via le site de la commune : <http://www.saintgelais.fr/la-commune/ram/>

Les parents, futurs parents, professionnels et candidats à l'agrément peuvent également recevoir **gratuitement des conseils, des informations et un accompagnement personnalisé** les après-midis sur l'ensemble des modes d'accueil, le métier d'assistant maternel, le statut de salarié et d'employeur.



Contact :

Caroline MOINEREAU
Animatrice responsable du Relais Petite Enfance (RPE) "Au fil de l'éveil"
rue du Prieuré 79410 SAINT-GELAIS
05.49.16.68.95 ou 06.33.58.02.77
rpe.aufildeveuil@orange.fr
Suivez l'actualité du RPE sur Facebook :
<https://www.facebook.com/RPE.AUFILDELEVEIL/>

Permanences :

Lundi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30
Mardi et jeudi de 13h30 à 17h
Vendredi de 13h30 à 16h30
(en dehors de ces horaires sur rendez-vous)

Le groupe scolaire « Les Vergers » ce sont 3 classes de maternelle et 6 classes en primaire pour un effectif toujours supérieur à 200 enfants.

Retrouvez à suivre les actions menées au cours de l'année scolaire 2017/2018.



🌀 Le temps scolaire

Pour la rentrée 2018, municipalité, équipe enseignante et conseil d'école s'étaient entendus pour maintenir la semaine scolaire à 4,5 jours. Ce choix s'inscrit dans la volonté de respecter aux mieux les **rythmes biologiques et psychologiques des enfants**, qu'ils soient journaliers ou hebdomadaires.

Qui plus est, raccourcir la durée quotidienne du temps scolaire, c'est aussi permettre aux enfants qui le souhaitent de bénéficier d'activités périscolaires vers lesquelles ils ne seraient pas tournés naturellement. Cf article TAPS en page suivante.

🌀 La "mue" informatique 2.0

Au cours de l'été, les dernières classes ont été dotées de **tableaux interactifs**. Ainsi, aujourd'hui l'ensemble du groupe scolaire bénéficie de ces nouveautés qui aident maîtres et maitresses sur le plan pédagogique et ludique pour l'enseignement. Et les enfants y trouvent un attrait sans pareil.

Mais au cours de l'été également, des dégradations ont été déplorées au sein de l'enceinte scolaire pour un montant de 1 400 €. Faisant suite au dépôt de plainte réalisé par M. le Maire, la gendarmerie a pu confondre les jeunes auteurs dont les parents, à part égales, ont remboursé leur quote part à la collectivité.

🌀 La fête des écoles

En 2018, les enseignants ont sollicité et obtenu une subvention exceptionnelle de la mairie pour un **projet pédagogique autour du théâtre** dont l'aboutissement a été la représentation donnée par les enfants lors de la fête de l'école. Ce fut une véritable réussite ; pour la plupart des enfants, jouer un rôle fut l'occasion de s'exprimer et de se mettre dans la peau d'acteur, le public fut conquis.

Maintenir un bon niveau d'équipement, veiller à l'entretien des bâtiments et des espaces extérieurs, soutenir les projets de l'équipe enseignante sont autant d'éléments importants pour la collectivité. S'il s'agit de la part la plus importante du budget, notamment de fonctionnement, la présence d'une école participe pour une grande part à la vie de la commune.

La vie périscolaire couvre tous les services dont peuvent bénéficier les enfants scolarisés à l'École des Vergers, de la restauration à l'accueil de loisirs en passant par les TAP et la garderie. Rétrospective.

La restauration scolaire

En matière d'alimentation, l'usage de produits bio et du circuit court est en constante augmentation tout en respectant les coûts financiers. Thierry Cailleaud, cuisinier en chef, est très attentif à la qualité mais également à la quantité et au coût.

Il est prévu avec le CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) d'organiser dans les semaines à venir une journée dédiée à la nourriture avec une pesée des aliments restant dans les assiettes pour sensibiliser tous les enfants à ne pas jeter la nourriture et apprendre à ne prendre que ce que l'on est sûr de manger.

Restaurant scolaire	
Menu du 10 au 14 septembre 2018	
Lundi	Mardi
Taboulé au jambon Saucisses grillées Purée de carottes Brie Salade de fruits	Concombre à la crème Lapin à la moutarde Pomme de terre vapeur Fromage blanc Gâteau maison
Goûter : Brioche / chocolat et compote	
Goûter : Pain / fromage et fruits	
Mercredi	
Betterave rouge à la vinaigrette Bœuf braisé Coquille Tomme Fruits	
Goûter : Gâteau / yaourt à boire et compote	
Jeudi	Vendredi
Toast au beurre de sardine Emincé de porc Ratatouille Crème maizena au chocolat Fruit	Tomate vinaigrette Filet de poisson frais Broccolis et chou fleur Fromage de chèvre Crumble
Goûter : Brioche / flambé et compote	
Goûter : BN / Yaourt à boire et fruit	

Restaurant scolaire	
Menu du 3 au 10 décembre 2018	
Lundi	Mardi
Salade de riz Cordon bleu Gratin de choux fleurs Emmental Fruits	Pampelousse Emincé de volaille Tortis Petits suisses Clafoutis aux fruits
Goûter : Pain au lait / chocolat et compote	
Goûter : Pain / fromage et fruits	
Mercredi	
Œufs mimosa Steak façon grand-père Gratin de pomme de terre St Nectaire Fruits	
Goûter : Gâteau / yaourt à boire et compote	
Jeudi	Vendredi
Soupe de légumes Sauté de porc Purée de céleri Semoule au lait Fruit	Salade mêlée aux croutons Filet de poisson frais Brunoise de légumes Tomme Crumble
Goûter : Brioche / fromage blanc et compote	
Goûter : BN / Yaourt à boire et fruit	

Les temps d'activités périscolaires

À nouveau, en 2018/2019, de 15h45 à 16h30, les enfants qui le souhaitent peuvent s'inscrire à différents ateliers, une quinzaine au total pilotés par Laurence Gautreau, directrice de l'accueil de loisirs, et encadrés par le personnel communal, des bénévoles et membres d'associations gélasiennes ou encore par des professionnels. Une nouvelle occasion de saluer l'investissement des bénévoles qui permet une plus grande diversité des activités proposées dans un budget contraint.



Atelier jardinage



Chaque trimestre, réunion de partage avec l'ensemble des intervenants



Atelier peinture

L'accueil de loisirs

L'accueil de loisirs est une réponse pratique pour les parents et ludique pour les enfants. C'est aussi un outil pédagogique qui permet de découvrir la vie en collectivité sous un autre jour que celui du temps scolaire.

Il accueille les enfants de 3 à 11 ans, les mercredis après-midi et pendant une grande partie des vacances scolaires :



Côté animations, les images parlent d'elles-mêmes....



Le centre de loisirs, combien ça coûte ?

Sur proposition de la commission périscolaire, le conseil municipal a délibéré favorablement pour une non augmentation du prix de journée en 2019.

Mais combien coûte à la collectivité, aux parents, une journée de centre de loisirs ? Eclairage à partir du bilan 2017.

En fonction des dépenses de fournitures et de personnel et de la fréquentation, le coût journée pour les vacances est de 51,70 € et celui des après-midis est de 19,47 €.

Répartition du coût :

Le mercredi		Une journée de centre de loisirs	
participation familles	42,80%	participation familles	40,04%
participation CAF	14,23%	participation CAF	10,93%
reste à charge collectivité	42,97%	reste à charge collectivité	49,03%
	100%		100%

Le SIC (Syndicat InterCommunal) fut créé en 1979 par les communes d'Échiré & St-Gelais pour mutualiser les services techniques intervenant sur les voiries, les bâtiments et les espaces verts. En 2007 St-Maxire a rejoint Le SIC. Le SIC c'est aussi la résidence autonomie « Les Ourneaux » pour l'accueil des personnes âgées.

SIC : pôle technique

Cette mutualisation permet d'avoir un service fonctionnel avec des locaux adaptés et d'offrir un travail performant grâce aux matériels qu'il est ainsi possible d'acquérir pour des tâches très diversifiées et qu'aucune des trois communes prise séparément ne pourrait s'offrir.

Les collectivités locales, pour répondre à des enjeux légitimes de santé publique, de qualité de l'eau et de maintien de la biodiversité, ont aujourd'hui l'interdiction d'employer des produits phytosanitaires dans les espaces verts, promenades, voiries qu'elles ont à gérer.

Le SIC, ce sont 21 personnes qui tout au long de l'année entretiennent environ 200km de voiries communales, 40 hectares d'espaces verts, les terrains de sports et les 43 immeubles communaux répartis sur leur territoire d'intervention.

SIC : pôle santé

Le forfait « autonomie », par les ateliers et activités qui sont organisés, permet aux résidents de garder du lien social, de recevoir des conseils de santé, d'hygiène mais aussi de repérer les fragilités.

En 2018, les travaux de réfection des allées autour des bâtiments ont été réalisés, ils permettent une meilleure facilité de déplacement. Profitant de travaux d'aménagement de voirie et d'interdiction de stationnement rue des Ecoles, pour sécuriser l'accès aux petits logements en construction, 9 places de parking ont été ajoutées sur le côté rue des Ourneaux. Un système de surveillance par caméra a été installé pour sécuriser au mieux la vie des résidents.

En 2018 toujours, des personnels nouveaux ont rejoint l'équipe au service des aînés notamment un cuisinier et une animatrice. Beaucoup de nouveaux arrivants aussi ont intégré « Les Ourneaux » et chacun y trouve peu à peu ses marques.



Ce dispositif est au service de populations fragilisées par les difficultés, il apporte écoute et soutien. Parfois prévenu par l'assistante sociale après un entretien et la constitution d'un dossier, nous apportons le secours permettant à une famille de se sortir de situations complexes.



En 2018, le CCAS a été sollicité pour 4 aides dont 2 concernant l'apprentissage de la natation qui était jugé indispensable par l'enseignant afin de donner confiance à l'enfant.

Le CCAS gère également l'attribution des logements communaux devenus vacants ; une affectation en 2018 pour 8 dossiers de demande.

Attentif aux besoins sociaux, nous apportons notre concours par des subventions à des associations de secours alimentaire et de soutien à des malades. Les personnes en difficulté pour préparer leur repas peuvent faire appel au service de portage de repas de La résidence autonomie « Les Ourneaux » à Echiré dont la qualité des repas et l'équilibre alimentaire sont surveillés.



Le traditionnel repas de nos aînés a rassemblé 115 convives. Elaboré par Thierry Cailaud, cuisinier du restaurant scolaire, le menu très apprécié de tous a convaincu chacun que les enfants ont beaucoup de chance. L'animation par David Masson, gélasien, et la voix délicate de Katleen, jeune gélasienne de 18 ans, a fait passer à tous une agréable après-midi.

Les membres du CMJ (conseil municipal des jeunes) ont largement collaboré avec leurs aînés pour la mise en place et le service et ils ont offert spontanément leurs voix pour divertir l'assemblée. Ce fut un moment touchant de spontanéité et de partage qui leur a valu une « standing ovation »



Pour la vie d'une commune, la communauté de communes ou d'agglomération est un partenaire important. Outre les nombreuses compétences qui lui incombent, c'est aussi un partenaire financier participant au fonctionnement et au développement d'un territoire communal.



Les 40 communes de la Communauté d'Agglomération du Niortais



🌿 Une nouvelle compétence depuis le 01/01/2018 : GEMAPI

La compétence GEMAPI (pour Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) concerne l'aménagement des bassins hydrographiques (ou partie), l'entretien et l'aménagement des cours d'eau, canaux, lacs ou plans d'eau et leurs accès, la défense contre les inondations, et la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

Cette compétence, auparavant gérée par les communes, est essentielle pour l'avenir de Saint-Gelais dont le territoire est traversé par la Sèvre Niortaise, dépendant en partie du barrage de La Touche Poupard.

En 2018, les syndicats de rivières sont restés en place et ont continué à remplir leurs missions telles qu'auparavant, avec les moyens dont ils disposaient.

🌿 Le soutien financier de la CAN au développement à Saint-Gelais

En 2018, ce sont 283 000 € qui ont été attribués à la commune pour les travaux route de Cherveux, ceux du restaurant scolaire mais aussi pour les projets culturels tels que Regards Noirs, la brochure Festiv'été, et encore l'attribution de compensation, la participation aux frais de fonctionnement de la Médiathèque et le Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC).

En 2019, la commune devrait obtenir une subvention de 77 000 € pour l'aménagement de la Futaie.

🌿 L'agglo s' imagine à l'horizon 2030

L'Agglomération s'est dotée d'un projet de territoire qui détermine les grandes orientations et les choix stratégiques de développement à l'horizon 2030. Son ambition est d'amplifier les dynamiques économiques, de renforcer l'équilibre du territoire et de construire des coopérations de projets pour créer un pôle d'attractivité à l'échelle de la région Nouvelle-Aquitaine.

Ce projet a été élaboré par le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Niortais, en lien étroit avec les maires des 40 communes. Les acteurs institutionnels et économiques ont également été associés à la réflexion, ainsi que le Conseil de développement.

Au service des habitants, du développement, de la solidarité et de la cohésion sociale, le projet de territoire répond à trois objectifs :

- amplifier les dynamiques économiques de l'Agglomération
- renforcer l'équilibre territorial
- développer des coopérations territoriales ambitieuses et à différentes échelles

Pour plus d'informations sur l'ensemble de ces compétences (fonctionnement, tarifs,...), pensez à consulter le site www.niortagglo.fr

🌿 D'un seul coup d'oeil, retrouvez les coordonnées des associations gélasiennes

ACCA.....	06 83 21 73 45
AMICALE DES POMPIERS SÈVRE AMONT.....	05 49 25 77 18
AMIS DE LA BIBLIOTHÈQUE.....	05 49 75 86 79
AQUAREV PLUS.....	09 66 00 09 96
ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES.....	06 33 89 13 95
ATOUTS SAINT-GELAIS.....	05 49 24 94 46
AVENIR SPORTIF ÉCHIRÉ/SAINT-GELAIS.....	05 49 25 29 48
EKLM PRODUCTIONS.....	06 25 49 82 44
FOYER GÉLASIEN.....	05 49 75 87 98
L'AN JEU.....	06 18 54 32 50
LES BOUCLES DE LA SÈVRE.....	05 49 73 17 77
LES CROS MIGNONS.....	05 49 05 44 42
NATURE ET BIEN-ÊTRE.....	06 52 63 73 59
PÉGASE PONEY CLUB.....	06 81 39 15 70
PÉTANQUE ÉCHIRÉ/SAINT-GELAIS.....	06 29 95 83 98
SAINT-GELAIS ENSEMBLE.....	06 80 63 35 01
UNC AFN ÉCHIRÉ/SAINT-GELAIS.....	05 49 25 72 95
UNI'SON.....	06 81 92 14 94
VIVONS SAINT-GELAIS.....	06 87 57 24 63

Sont présents également sur la commune :

- des cours de Yoga assurés par Murielle Pellerin/Santosha..... 06 70 14 35 39
- des cours de Zumba assurés par Thomas Lebrault/Dynamic Gym..... 06 16 93 02 41
- des cours de musique assurés par Le Petit Conservatoire..... 05 17 18 28 17
- des cours de Gymnastique seniors assurés par Actigym..... 06 48 93 80 31

Exceptionnellement cette année, une page entière est consacrée au Foyer Gélasien en raison de la préparation du spectacle « Don Quichotte »

La vie de l'ACCA c'est 62 adhérents qui regroupent : 39 cartes de sociétaires, 4 cartes ascendants/descendants, 16 cartes de propriétaires, 3 cartes d'actionnaires qui pratiquent la même passion «La Chasse»



Une gestion rigoureuse

C'est dans la plus grande discrétion que les chasseurs travaillent à l'aménagement du territoire avec nos amis les agriculteurs :

- participation très active des piégeurs, gestion des prédateurs, renards, corbeaux, pies, fouines etc...
- régulation des renards par des tirs d'été.
- perdrix et faisans agrainés et abreuvés toute l'année.
- comptage des lièvres pour l'attribution de bracelets
- le chevreuil, qui lui aussi est soumis au plan de chasse (3 bracelets à l'ACCA pour la saison 2018/2019).
- chasse du sanglier en accord avec les exploitants pour la protection des cultures.

chaque année pour le dîner dansant qui a eu lieu le 2 février 2018 à partir de 20h salle Agrippa.

Un repas plein air est organisé le 23 juin 2019 dans le pré de la Futaie, sangliers ou chevreuils sur le grill. Un temps de **convivialité et de partage** entre chasseurs ou non, accompagnés de leurs familles et amis, tout autant apprécié que le menu. Il est important de constater que les chasseurs et les agriculteurs savent prendre soin de la nature.

En vous présentant à toutes et à tous nos meilleurs vœux pour l'année 2019

Le Président Yvon COUTHOUIS

Un conseil d'administration

Président : Yvon COUTHOUIS
 Vice-président : Bernard DESPORT
 Trésorier : Patrick MARTIN
 Secrétaire : Jean-Luc GUERIN

Les membres du bureau : Patrick Prud'homme, Jérôme Trouvé, Guy Desenfant, Thierry Bordage, Paul Chastanet

Les moments de convivialité

Nous vous invitons à venir partager le fruit de notre loisir.

C'est de plus en plus nombreux que les chasseurs et non chasseurs se retrouvent



Nos projets pour 2019

Assemblée générale : vendredi 1^{er} février à 20h30, médiathèque de la Mare aux loups

Soirée découverte : « *séjour solidaire à Madagascar* », proposé par Karine et Elisa Roche à la suite du voyage d'une classe de Première du Lycée Saint-André.

Vendredi 8 mars à 20h30, salle Louis-de-Saint-Gelais

Exposition à la médiathèque : "Les animaux de la ferme", en septembre/octobre

L'association a besoin de nouveaux bénévoles.

Vous avez le goût de la lecture... Rejoignez-nous !

Et toujours :

- "Nos p'tites histoires" (pour les enfants de moins de 6 ans de 10h45 à 11h30, le premier samedi de chaque mois)
- vente de livres d'occasion au vide-greniers de l'APE en avril et lors des expositions du Foyer gélasien.
- participation aux Palmes de la CAN et aux ateliers lectures sur le temps scolaire et périscolaire.
- permanences assurées par les bénévoles les samedis matin et pendant les congés de la bibliothécaire.

Pour adhérer à l'association et soutenir ses actions, la cotisation annuelle est de 6 €.

mail : amisbibsg@gmail.com



Deux temps forts en 2018

CHAQUE 1^{er} SAMEDI DU MOIS
 « Nos p'tites histoires » animée par les bénévoles

SPECTACLE JEUNESSE
 « La lettre à la Mère Noël »



L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS SÈVRES AMONT

L'amicale a pour but de resserrer les liens de camaraderie entre les sapeurs-pompiers du CPI Sèvre Amont, de parfaire leur culture et d'occuper leurs loisirs comme aussi de créer et d'entretenir des relations amicales avec les habitants de la commune.

Elle se propose notamment de venir en aide moralement et matériellement ou financièrement aux amicalistes dans le besoin ainsi qu'à leurs veuves/veufs, leurs ascendants et leurs orphelins.

Membre du bureau

Présidente : GATINEAU Mireille
 Vice-président : Terrasson Cyril
 Trésorier : Christelle Bernardin
 Trésorier adjoint : Brémaud Serge
 Secrétaire : Frin Maxime
 Secrétaire adjoint : Largeau Samuel



L'APE de l'Ecole des Vergers à Saint-Gelais

est une Association qui réunit des Parents d'Elèves bénévoles donnant de leur temps pour tous les enfants scolarisés à l'école des Vergers.

L'APE organise de multiples manifestations, dédiées aux enfants, afin de financer une partie des projets pédagogiques portés par l'équipe enseignante de l'école.



Nous sommes des parents sympas qui se retrouvent régulièrement, dans la bonne humeur, afin d'organiser tous ces événements.

Le bureau : Emilie ROUET (présidente), Claire GIRAUD (vice-présidente), Carole PECHARD (secrétaire), Nathalie CHAIGNEAU (secrétaire adjointe), Magalie FOURMAND (trésorière), Aline RODRIGUEZ (trésorière adjointe).

Les membres : Pierre AUGEREAU, Solène BARREAU, Sébastien DAZAS, Arnel FOURMAND, Corinne GION, Jonathan JUBIEN, Emmanuel LEBRETON, David MASSON, Fabrice MEUNIER, Vincent PEROCHON, Florent PIN, Sandra PIN, Florian RODRIGUEZ, Jean-Benois ROUJOL, Anne-Sophie SAELS.



Seul, on va plus vite...



Ensemble, on va plus loin !

Suivez-nous sur Facebook : www.facebook.com/Ape.st.gelais - e-mail : stgelais.ape@gmail.com - tél. : 06 33 89 13 95



Ateliers sérieux
mais bonne humeur garantie !

Aquarev'Plus



Contact : Paule ROUSSEAU
250 rte de Niort - St Gelais
06.15.26.92.38
aquarevplus79@orange.fr



Les artistes présents
au dernier salon Françoise d'Aubigné

Site : aquarevplus.izispot.com

L'association a pour objectif la valorisation de l'aquarelle et du pastel sec. Menée par un groupe de bénévoles passionnés, elle accueille chaque année de nouveaux arrivants venus de toute la région. Dans une ambiance chaleureuse, chacun progresse à son rythme, avec l'aide des animateurs et des plus avertis. Le mardi, nous partageons notre plaisir de peindre avec huit enfants de CM1/CM2 dans le cadre des activités périscolaires.

Nous proposons, salle Louis de Saint-Gelais, pour une cotisation annuelle de 35 € :

- Des ateliers libres bihebdomadaires : mardi 14 h - 22 h et mercredi 14 h - 18 h 30.
- 3 ateliers dirigés à thème par mois : Pastel - Aquarelle - Carnets de voyage
- Des stages ponctuels d'un ou plusieurs jours, avec des artistes de renom (financés par les participants).

Nous participons à des événements extérieurs et organisons deux sortes de manifestations à St-Gelais :

- Chaque année, en novembre, l'exposition du travail de nos adhérents et de leurs invités d'honneur.
- Tous les deux ans, le salon Françoise d'Aubigné qui accueille quelques-uns des plus grands aquarellistes et pastellistes (prochaine édition en 2020).

L'aventure vous tente ? Du tout à fait débutant au plus chevronné, vous serez le bienvenu.

En 2018, Atouts Saint-Gelais a encore été très présente pour l'animation culturelle de la commune.

- Les deux conférences de printemps, données en avril par Nicolas Cotrel (Directeur de Deux-Sèvres Nature Environnement) venu faire une restitution de l'inventaire de biodiversité réalisé sur le territoire de la commune, et Armand Thomas de l'Association pour le Développement de l'Archéologie à Niort venu nous parler de la généalogie des instruments de musique.
- Les Festi'Futaies en juin qui cette année grâce à la collaboration avec l'organisation du jeu La Bague d'Influence et une coopération inédite avec le Foyer Gélasien et la Municipalité ont permis d'offrir un week-end très riche avec :

- le spectacle de rue 7 minutes par la Cie Volubilis
- un marché de producteurs à La Futaie animé par un concert du groupe Luc Le Guennec et son ensemble

- le repas de la tourtière conclu par le spectacle Ordinaire de la Cie La Mouline avec Jean-Pierre Bodin et Eric Proud.

• Un concert à l'église par le Coream et Chorus 17, venus chanter les chœurs de Carmen, au profit des sinistrés d'Haïti.

• Et bien sûr notre spectacle d'automne, avec cette année l'ensemble vocal et instrumental Chante-Pezenne venu présenter sa dernière création, Mort de Rire.

Alors pour 2019, nous comptons sur vous. Suivez-nous, vous ne le regretterez pas !

Atouts Saint-Gelais
Tél. 05 49 24 94 46



L'Avenir Sportif Échiré Saint-Gelais c'est plus de 400 licenciés, qu'ils soient dirigeant(e)s, joueurs et joueuses, éducateurs, arbitres. L'ASESG propose une initiation et pratique du football à travers des valeurs fondées sur le respect, le fair-play et la convivialité, dès le plus jeune âge (5 ans) et jusqu'en séniors et foot-loisirs.

Le club compte également 2 équipes féminines.

Tous les week-ends plus d'une vingtaine d'équipes sont inscrites aux différentes compétitions régionales et départementales, et le club est représenté au plus haut niveau régional en sénior avec notre première équipe qui évolue en R1.

Mais le club s'engage aussi dans sa structuration auprès des équipes jeunes et vient d'être récompensé en recevant la labellisation de son école de foot.

Pour plus d'informations et suivre toute l'actualité du club, rendez-vous sur le site asesg79.fr !

Contacts :

Président Alain Rouger : 05.49.25.23.81
Stade Échiré : 05 49 25 29 48
Site du club : asesg79.fr



Amicale des donneurs de sang « Les Boucles de la Sèvre »

L'Amicale des donneurs de sang « les Boucles de la Sèvre » organise chaque année cinq collectes sur les communes de St-Gelais, Echiré et St-Maxire.

Plus de 300 poches sont ainsi collectées. Par ailleurs, une information sur le don de plasma est également organisée par l'E.F.S. sur le lieu de la collecte afin d'obtenir un maximum de rendez-vous.

La sensibilisation des jeunes à l'école primaire de St-Maxire a été réalisée dès la rentrée de septembre 2018.

Dates des collectes programmées en 2019 :

- 14 février à St-Gelais
- 23 avril à St-Maxire
- 26 juillet à Echiré
- 9 octobre à St-Gelais
- 19 décembre à Echiré

Bénévoles sur St-Gelais :

- Alain Chaigne - 05.49.76.30.45
- Odile Chauvet - 05.49.75.01.66
- Philippe Amelin - Président - 05.49.73.17.77
- Nicole Suyre - 05.49.75.04.43



Donner son sang,
c'est offrir la vie.

www.dondusang.net

L'équipe de bénévoles des trois communes



LES CRO MIGNONS (ex Gela's Boutchous)



Maison d'Assistants Maternelles

Nous sommes 3 assistantes maternelles agréées et titulaires du CAP Petite Enfance. Nous accueillons vos jeunes enfants, dès l'âge de 2 mois, au sein d'une maison entièrement dédiée pour eux.

Diverses activités sont organisées pour l'épanouissement et la socialisation de vos bambins, tout en respectant leur rythme, leur âge et leur développement psychomoteur (éveil musical, baby gym, ateliers cuisines, bricolages...)

La MAM a une capacité d'accueil de 12 enfants simultanément. Elle peut être ouverte de 7h00 à 19h30 du lundi au vendredi, en accueil régulier. Selon les disponibilités, des accueils ponctuels ou d'urgence peuvent être possibles. Pour Septembre 2019, il reste une place d'accueil disponible.

Pour toute demande, vous pouvez contacter Mallory, Sandra et Stéphanie, soit par téléphone au 05 49 05 44 42 soit par mail lescromignons79@gmail.com

NATURE ET BIEN-ÊTRE



L'association Nature et Bien-Être à St-Gelais, créée en 2013, a pour objectif de prendre en charge notre santé, notre alimentation et notre bien-être dans le respect de l'environnement. Dans ce but, elle propose :

- ◆ Mensuellement, la pratique du Qi Gong avec 4 cours animés par le Dr André Rousseau, Viviane Grenier, Catherine Savariaud et Elisabeth Sœur. Le Qi Gong est une discipline corporelle chinoise millénaire qui permet par des exercices simples et répétitifs de faire circuler l'énergie dans son corps et ainsi de profiter d'une meilleure vitalité, d'une bonne résistance, d'une bonne santé, bonne digestion, respiration, d'un bon sommeil
- ◆ Une randonnée Qi Gong guidée par André Rousseau : la découverte du plaisir de pratiquer le Qi Gong en pleine nature. Elle se déroulera le samedi 30 mars 2019 à Echiré.
- ◆ Des soirées « Méridiens ». A l'initiative d'André Rousseau qui les anime, par petits groupes, découverte de 2 ou 3 méridiens avec application pratique, ressentis, échanges entre les participants. Expérience extraordinaire !
- ◆ Une opération circuit court pommes de terre. Chacun vient récolter ses pommes de terre chez Thierry Bordage qui en assure la plantation.

N'hésitez pas à nous contacter par mail : nbe.stgelais@gmail.com

Retrouvez nous sur : <http://qiqongsaintgelais.e-monsite.com/>



FOYER GELASIEN



DON QUICHOTTE

DEBUT DES REPETITIONS

Les répétitions vont bon train. Le metteur en scène a rencontré l'ensemble des acteurs et travaille sur des ateliers de cohésion de groupe.

REPETITIONS :

Le mardi soir à partir de 20h

Appel à tous les comédiens, chanteurs, couturières, décorateurs, techniciens et aides à la logistique volontaires et bénévoles. N'hésitez pas à nous contacter pour rejoindre l'aventure. Il n'est pas trop tard !

Pour plus d'informations : foyer.gelasien@laposte.net

SPECTACLE :

27-28-29 Juin
4-5-6 Juillet
2019



FOYER GELASIEN

CONSTRUIRE ENSEMBLE UN PLAISIR PARTAGE

Le Foyer Gélaisien participe à la vie sociale du village de Saint Gelais en favorisant le développement d'activités culturelles, artistiques et sportives.

Nous ne cessons de créer des événements remplis de convivialité et qui permettent l'animation et le divertissement au sein de notre commune. Autour des valeurs intangibles de mise en commun des moyens, de partage des compétences et avec des animateurs exclusivement bénévoles, le Foyer Gélaisien offre la possibilité à tous ses adhérents de participer à l'ensemble des activités pour une cotisation annuelle et unique de 18€.



Retrouvez nous sur :

<https://www.foyergelasien.fr>



Foyer-Gélaisien

foyer.gelasien@laposte.net

Passion équitation gélasienne

Poney Club de Bel Air

641 rue de Bel Air
79410 SAINT GELAIS
Courriel : passionequitationgelasienne@orange.fr

P.E.G.A.S.E. est l'Association des cavaliers du Poney Club de Bel Air.

Elle réunit les cavaliers, tous âges confondus, les parents, grands-parents, amis... toute personne désireuse de dynamiser l'esprit d'équipe au sein du club.

Au travers de cette Association Loi 1901, nous agissons pour promouvoir les activités équestres au profit des cavaliers.



En 2018, présentation par la chorale « UNI'SON » de son nouveau spectacle intitulé « **Et... si on chantait** » les 11 et 12 mai à Saint-Gelais.

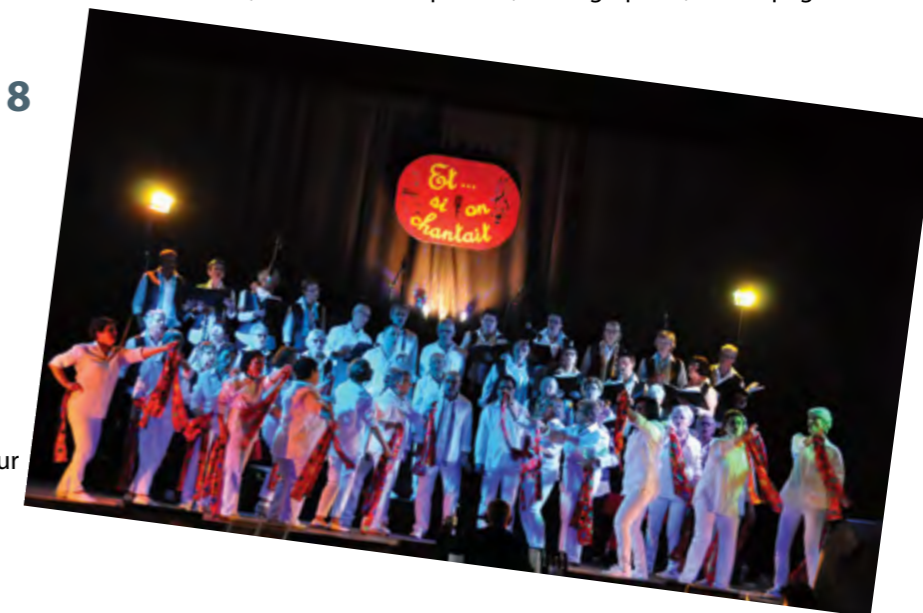
Réussite totale, le public a répondu présent et a applaudi chaleureusement l'ensemble des choristes, répartis en deux chœurs, l'un fixe et l'autre en mouvement dans une mise en scène chaleureuse, chants contemporains, chorégraphies, accompagnement au piano.

Sorties, concerts 2017 - 2018

- Marché de Noël - Saint-Gelais
- Les rencontres chorales - Chauray
- Spectacle « Et... si on chantait » Saint-Gelais
- Fête de la musique - Saint-Maxire
- Salon d'Aubigné Aquarev'plus - Saint-Gelais

Projets 2017 - 2018

- Marché de Noël
- Rencontres chorales - Echiré
- Téléthon St Maixent - Invitation Gospel en chœur
- Résidence les Rives de Sèvres - La Crèche
- Résidence Angélique - Niort
- Rencontres chorales - Chauray
- Résidence la Valette - Saint-Loup



Répétitions de la chorale tous les lundis à 20h30 Espace Agrippa d'Aubigné.

Renseignements : Laurent Brunet - 145 Rue de Bel-Air 79410 SAINT-GELAIS
06 81 92 14 94 / association.unisson@orange.fr

Club de pétanque Echiré - Saint-Gelais

Vous pouvez adhérer au club pour jouer le mardi et le jeudi après-midi, de 14h à 18h.

Pour plus de renseignements, contactez le président :
M. Joël Poetzach
Tél. fixe : 05 49 75 34 46
Tél. portable : 06.29.95.83.98



Vivons Saint-Gelais

LA MOBILITE



Un maillon social qui crée du lien pour se déplacer.
Lorsque l'on ne peut plus conduire ou que l'on n'a plus de véhicule
On vous accompagne pour vos courses, vos rendez-vous médicaux, vos démarches administratives...

Activité 2018	
12 Bénéficiaires	- 10 Bénévoles
3135 km parcourus	- 168 accompagnements

Contact : Marie-Agnès MARQUIS - Tél : 05 49 75 02 55 - Port : 06 33 19 84 73

LA GELASIENNE



4^{ème} Edition

Dimanche 23 décembre 2018

Courses pédestres
Semi-Trail de 6 et 10 km
Marche de 6.5 km en partenariat
avec le Foyer Gélasien

Contact : Corinne RENAUD - Tél : 05 49 75 08 63 - Port: 06 87 57 24 63 email : vivonssaintgelais410@gmail.com

ACTIVITÉS

Regrouper les anciens combattants d'Afrique du Nord et ceux qui ont participé à la défense de la patrie, les soldats de France, les veuves et les sympathisants.
Entretenir le devoir de mémoire auprès des jeunes scolaires et participer aux cérémonies patriotiques.
Organiser des fêtes et des voyages.

CONTACT

Jean DROZD
115 Chemin des Rollets
79410 ÉCHIRÉ
Tél. : 05 49 25 72 95 - 06 14 21 66 38
Email : j.drozdz@laposte.net



Assistance Frigorifique

Daniel BOUTEILLER
ZI des Carreaux
Tél. 05 49 33 28 91
Fax : 05 49 33 50 48

Auteur-Photographe

Alain CRESPIN
144 rue des Herpens
Tél. 06 65 29 16 63
crespin.alain@wanadoo.fr

Bâtiment - Maçonnerie - Rénovation
- Carrelage - Enduit - Charpente -
Couverture

**AS Construction - Sébastien AU-
DOUIT**
40 impasse de la petite Genesve
Tél. 06 62 14 11 43
a.s.construction@outlook.fr

Broyage de branches

EARL BEL AIR François GEAY
485 rue de Bel Air
Tél. 05 49 25 70 24 / 06 84 25 15 07
famille.geay@wanadoo.fr

Carrelage - Plâtrerie

NAUDON PENOT
ZA les Grands Ravards
Tél. 05 49 33 50 13 Fax 05 49 33 22 30
sas@naudonpenot.com
www.naudonpenot.com

Centre équestre

Poney Club Bel Air
641 rue de Bel Air
Tél. 05 49 05 09 26
pcba@orange.fr

Chaisier

Lionel GENEIX
745 route de Cherveux
Tél. 05 49 75 07 70
geneix.lionel@laposte.net

Coiffure

Salon BEL'AIR
Place Louis-de-St-Gelais
Tél. 05 49 16 09 48

Coiffure à domicile

Candice FINEZ
50 Impasse de la Petite Isle
Tél. 06 09 28 03 81

Coutellerie

Charlie AIRAULT
Chalusson
Tél. 06 26 40 08 11 / 05 49 75 00 21
charlie.airault@laposte.net

Cultures non permanentes

Dominique GOICHON
309 rue de Rhé
Tél. 05 49 25 07 23 / 06 89 83 29 74
goichon.dominique@yahoo.fr

Désinsectisation - Désinfection -
Dératisation - Apiculture

GAM'TOX - M & Mme JUPIN
503 rue de Rhé
Tél. 07 83 68 97 62
gamtox79outlook.fr

Electricité

Didier COUTAIN
Les Grands Ravards
Tél. 05 49 33 22 90 / 06 09 34 99 95

Franck LEONCE

21 rue des Chênes
Tél. 06 59 98 56 79
leonce.electricite@bbox.fr

Esthétique - Praticienne Reiki

BELLE EN SOI
Sylvie JOLLY
503 rue du Pré Madame
Tél. 06 32 79 82 31
sylvie.jolly79@wanadoo.fr

Ferronnerie

Les Arts Métalliques
274 rue de Bourbias
Tél. 06 01 77 18 43
lesartsmetalliques.meabilis.fr

Hébergement

Gîte La Maison Bleue
168 rue de Bourbias
Tél. 06 63 67 36 27
sosmond79@gmail.com

Informatique - Dépannage

Informatique à Domicile
SOS Informatique 79
François COLLOT
105 rue de Rhé
Tél. 06 24 01 27 83
f.collot@sosinformatique79.fr

Location d'engins pour BTP
et transports

Deux Sévrienne Service
ZAE les Grands Ravards
Tél. 05 49 09 10 73
2sevrienne@wanadoo.fr

Maçonnerie

**Fernando MENDES CONSTRUC-
TION**
167 rue de Rhé
Tél. 07 60 01 02 78
fernandoteixeira@sfr.fr

Mécanique Automobile

Gaylord DUDOGNON
360 route de Niort
Tél. 06 59 96 42 23
gaylorddudognon79@gmail.com

Menuiserie - Cloisons Sèches

Entreprise Guillaume MASSETEAU
110 route de Niort
Tél. 06 78 26 77 28

Monte-escaliers - Ascenseur Privatif

OUEST ELEVATEUR
167 Rue du Grand Ravard
ZAE le Luc
Tél. 05 49 04 64 38

Monte-escaliers - Plateforme

accessibilité - Ascenseur privatif
ACEM
1 rue de Bourgneuf
Tél. 05 49 25 26 26

Multiservices

Antoine JUIN
30 rue de Cherveux
Tél. 06 09 52 70 11

Night Club

LE MYLORD
www.lemylord.net
Onglerie - Extensions de Cils
L'Atelier de l'Ongle - Audrey Tardy
3 rue des Pervenches
Tél. 06 30 46 56 13

Peinture - Décoration

SARL AUBINEAU et ASSOCIES
ZA Les Grands Ravards
Tél./ fax 05 49 33 15 10
Portable 06 76 90 34 58

remyraguenaud@hotmail.fr

JM&C
310 rue Buisson Martin
Tél. 06 34 99 05 76

Plomberie

J-L ROUX
198 rue des Herpens
Tél./fax 05 49 08 24 81
Portable 06 22 65 30 84
entreprise.roux@wanadoo.fr

Restaurant - Tabac - Presse

CAFE DES SPORTS
238 rue des Herpens
Tél. 05 49 75 06 70

Prestataire Formation Bureautique
Technique

BOUYER SECRETARIAT
540 rue du Prieuré
Tél. 09 80 87 78 99/06 26 03 52 15
fabiennebouyer@free.fr
http://bouyersetariat.com

Services à la Personne - Accompa-
gnatrice de Vie

Carole PECHARD
620 Rue de Bel Air
Tél. 06 44 26 79 30
c.pechard63@orange.fr

Styliste du regard - Formatrice -
Fournisseur

LEAM BEAUTE - Sandrine FLEURY
1 impasse des Pervenches
Tél. 06 41 45 12 78
leambeaute@gmail.com
www.facebook.com/leambeauté

Terrassement - Assainissement -
Réseaux - TAE

EURL COURIVAUD TP
Didier Courivaud
27 rue des chênes
Tél. 06 23 11 84 75
courivaudtp@gmail.com

NAISSANCES

Alezio **STOUPY**
Léon **MAROT**
Agathe **ESCUDE**
Noane **BOULEAU MAZET**
Roxane **COYAUD**
Gabrielle **HIDREAU**
Rose **FUSTEMBERG**
Basile **PASQUIER**
Julia **DIAS RIBEIRO**
Noé **VERNON**
Angéline **AUBINEAU**
Norah **FERNANDEZ**
Jade **GOUBAND**
Emma **DUBOIS**
Matt **TROCHON**
Natéo **BLAIS**
Lucas **COUPPÉ**
Jael **GATÉ**
Raphaël **CHAIGNEAU**
Layah **DAHAKPOIN**
Lison **SAUVÊTRE**
Elyo **JACOB**
Hermine **CAUWEL**
Liam **SICOT GILBERT**
Lola **DURAND**
Jassem **DAB**
Arthur **GRELLIER**
Malone **FAURE GUILLON**

MARIAGES

Katia **LETHIELEUX** et David **MORVAN**
Gisèle **GALLET** et Guy **LAHAYE**
Mélanie **ROPIQUET** et Benoît **BARATANGE**
Dominique **DAMPURÉ** et Gilles **MEMBRARD**

Anne-Sixtine **BETHUNE** et Charles **GENEST**
Pauline **MILLET** et Mildred **PAGAND**
Emmanuelle **BOUGRAND** et Pierre **AUGEREAU**
Valérie **CLAVIER** et Hervé **BATY**
Marie-José **PAQUET** et Thierry **SOULET**
Sophie **DAUDIN** et Franck **CLUZEAU**

DÉCÈS

Jeannine **COUSSOT** veuve **CAILLON**
Georges **BONNIN**
Michelle **GATEAU** veuve **JUIN**
Omer **SICOT**
Brigitte **EVEILLARD** épouse **MAUNY**
Fernand **MAURY**

Dominique **BONNIFAIT**
Edmond **MAILLOU**
Louis **ANSELME**
Philippe **VIGIER**
Michel **RIFFAUD**
André **MAMES**
Bernard **DUBIEF**
Huguette **FONTAINE** veuve **COUSSOT**

 Sommaire Infos pratiques

Vie économique : les entreprises gélasiennes..... P.32
État civil P.33
Syndicat des eaux du centre-ouest P.34
Insertion emploi accompagnement études et conseils P.34
Tarifs 2019 services municipaux - location des salles..... P.35
Infos services P.36
Démarches administratives P.37
Bon à savoir P.38



L'eau : quelle évolution de sa qualité au captage ?

Savez-vous d'où provient l'eau du robinet, distribuée par le Syndicat des Eaux du Centre-Ouest ?

Elle est issue de captages situés à Saint-Maxire et Echiré, dans un secteur riverain de la Sèvre niortaise.

Chaque année, le Syndicat produit environ 2,5 millions de mètres cubes d'eau potable. Cette ressource a besoin d'être protégée car sa qualité est affectée par la présence de nitrates et de pesticides.

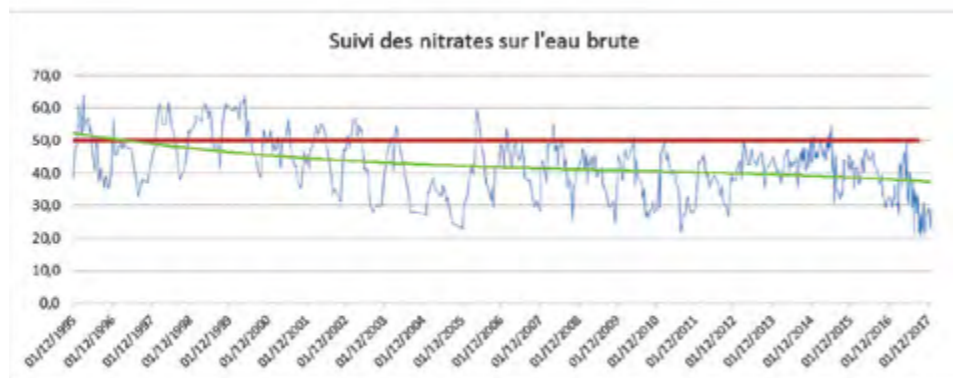
Le Syndicat s'est engagé depuis 2007 dans un programme de reconquête de la qualité de l'eau baptisé Re-Sources et mène des actions auprès des acteurs du territoire (agriculteurs, conseillers agricoles, élus, agents communaux, citoyens).

Concernant l'évolution de la qualité de l'eau, deux constats sont à souligner :

- la diminution des teneurs en nitrates dans les eaux captées, notamment grâce aux évolutions de pratiques agricoles et les mises en conformité des systèmes d'assainissement,
- des détections de plus en plus importantes de pesticides, avec des listes de molécules recherchées plus complètes et du matériel de laboratoire plus performant.

Parallèlement aux mesures de prévention citées plus haut, le Syndicat met en œuvre une filière de traitement adaptée qui permet d'abattre les concentrations en nitrates et de supprimer les résidus de pesticides. L'eau délivrée est ainsi en permanence conforme aux normes de potabilité en vigueur.

Pour plus de renseignements sur ces sujets, n'hésitez pas à contacter le Syndicat des Eaux du Centre-Ouest – Service de protection de la ressource au 05.49.06.99.21.



28 rue Pied de Fond ZI St Liguairé 79000 NIORT
Tél. : 05 49 17 50 70 - Fax : 05 49 17 50 75
Email : contactmipe@mipe79.org
Association créée en 1996, la Mission pour l'Insertion et pour l'Emploi (MIPÉ) développe des actions pour favoriser l'emploi direct ou indirect des personnes bénéficiaires du RSA, chômeurs de longue durée, travailleurs handicapés et toute personne ayant des difficultés sociales et professionnelles, au travers de chantiers d'insertion notamment en réhabilitation de patrimoine second œuvre. Ces chantiers,

prioritairement réalisés pour le compte de collectivités locales, services de l'Etat, associations ou établissements publics, peuvent toutefois être également réalisés chez des donateurs d'ordre privés.

Véritable lieu d'apprentissage par la mise en situation professionnelle, le chantier propose aux personnes d'être salariées au service d'une réalisation d'intérêt public ou privé. Elles bénéficient également d'un accompagnement (social, professionnel, formation).

Services municipaux enfance/jeunesse

L'accueil de loisirs vacances ** (hors camps d'été)

QF	Tranches	Tarif de la journée
1	De 0 à 550 €	15,13 €
2	De 551 € à 770 €	16,34 €
3	De 771 € à 900 €	17,54 €
4	De 901 € à 1 050 €	18,77 €
5	De 1 051 € à 1 200 €	20,00 €
6	De 1 201 € à 1 350 €	21,25 €
7	De 1 351 € à 1 500 €	22,51 €
8	Au-delà de 1 500 €	23,78 €
	Autres régimes	24,58 €
	Hors commune	27,99 €

L'accueil de loisirs du mercredi **

QF	Tranches	Après-midi sans repas
1	De 0 à 550 €	5,65 €
2	De 551 € à 770 €	6,01 €
3	De 771 € à 900 €	6,31 €
4	De 901 € à 1 050 €	6,99 €
5	De 1 051 € à 1 200 €	7,60 €
6	De 1 201 € à 1 350 €	8,27 €
7	De 1 351 € à 1 500 €	8,94 €
8	Au-delà de 1 500 €	9,55 €
	Autres régimes	9,42 €
	Hors commune	11,19 €

Restaurant scolaire*
Enfant : 2,34 €
Enseignant/personne extérieure : 4,55 €

Garderie périscolaire* :
Garderie matin : 1,55 €
Accueil matin : 0,57 €
Garderie soir (goûter compris) : 1,95 €

(*) Tarifs pour l'année scolaire 2018/2019

(**) Tarifs pour l'année civile

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le maintien pour l'année 2019 des tarifs 2018 de l'accueil de loisirs des mercredis et vacances.

Tarifs des salles

Conseils pour utiliser les salles :

Un mois avant le jour de l'utilisation :

- passer en mairie remplir la convention,
- apporter votre attestation d'assurance responsabilité civile,
- faire les chèques de location et de caution.

Le jour de l'utilisation :

- repérer les lieux afin de les remettre dans le même état,
- ne pas utiliser d'adhésif, ni de punaises sur les murs.

Après utilisation :

- plier les tables à 2 personnes car elles sont lourdes et, le matériel étant un bien de la collectivité prenez-en particulièrement soin,
- empiler les chaises par piles de 10,
- balayer la salle et les communs,
- passer la serpillière sur les endroits souillés.

SALLES	TARIFS COMMUNE		HORS COMMUNE		Caution
	Été	Hiver	Été	Hiver	
Été : 1er avril - 30 octobre Hiver : 1er novembre - 31 mars					
Espace A d'Aubigné					
Pour les we, du vendredi au dimanche soir : ces tarifs sont multipliés par 1,5					
Salle Cassandre + hall + sanitaires	169 €	203 €	342 €	418 €	600 €
1/2 journée (vin d'honneur)	85 €	100 €	174 €	208 €	600 €
Cuisine + lave-vaisselle	90 €		184 €		300 €
Location des couverts*	0,50 € le couvert		1 € le couvert		
Salle Louis St Gelais	30 €	40 €			300 €
Salle Le Belvédère	30 €	40 €			300 €
Prairie de la Futaie	Accès libre aux piétons				
Préau de la Futaie avec scène	63 €		Pas de location		600 €

* Un couvert est composé de 3 verres (vin, eau, flûte), 2 assiettes plates (une grande et une moyenne) 1 assiette à dessert, 1 tasse, 1 cuillère, 1 fourchette, 1 couteau, 1 cuillère à café.

Pour les associations de la commune : gratuité des salles pour les réunions et répétitions.

Conditions particulières pour les soirées lucratives, voir en mairie.

États des lieux : celui d'entrée sera effectué le vendredi matin ou le samedi matin selon la réservation, et celui de sortie le lundi matin.

Merci de passer en mairie où votre chèque de caution vous sera restitué.

Vos démarches administratives, quelques rappels

Carte Nationale d'Identité (CNI)

Pour une création ou un renouvellement, il faut désormais se rendre dans l'une des communes agréées par les services de l'Etat. La plus proche pour Saint-Gelais est Chauray. Le demandeur (ou son représentant légal pour un mineur) devra se présenter en personne. Une prise de rendez-vous sera nécessaire afin d'effectuer la prise d'empreinte et la vérification du dossier.

Coordonnées Mairie de Chauray : 05 49 08 02 93 du lundi au vendredi de 8 h 45 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 17 h 15, samedi de 8 h 45 à 10 h 30.

Sous certaines conditions, une pré-demande peut être réalisée depuis le site internet <https://ants.gouv.fr>.

Carte grise

Plus besoin de se déplacer en préfecture pour obtenir une carte grise ; la demande d'immatriculation peut être réalisée par internet. La carte grise définitive est envoyée directement au domicile du demandeur par lettre recommandée. Pour plus de renseignements : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N367>

Pactes Civils de Solidarité (PACS)

Le passage du Pacs se fait par une déclaration conjointe de Pacs en s'adressant soit à l'officier d'état civil en mairie du lieu de leur résidence commune, soit à un notaire.

Pour plus de renseignements : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N144>

Attention aux démarcheurs !

Le démarchage à domicile est encadré par l'article L221-1 et suivants du code de la consommation et le contrat en plus d'être très précis quant aux caractéristiques du produit (date, identité, garanties légales, conditions et délais) doit obligatoirement comporter un bordereau de rétractation qui donne la possibilité si l'on pense avoir été abusé ou victime d'un défaut de conseils, d'annuler la vente jusqu'à quatorze jours suivant la signature du dit contrat en cas de crédit

affecté, la date commençant à courir le lendemain de la signature.

Le démarcheur n'a pas le droit de demander de l'argent lors de la signature du contrat et ce pendant sept jours. Il doit être porteur d'une **carte professionnelle** que le démarché est en droit de demander.

En cas de doute, le démarché peut agir dès le lendemain en prévenant la mairie sur la présence dans le secteur de ce type d'entreprise et si nécessaire en renvoyant le bordereau de rétractation.

Recensement



Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans. S'est-il fait recenser ?
A cet âge, les adolescents ont souvent d'autres préoccupations et pourtant le recensement est obligatoire.

QUI ?

Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?

Pour pouvoir être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et pour être inscrit d'office sur les listes électorales.

COMMENT ?

Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET

- 1 - Créez votre compte sur www.service-public.fr
- 2 - Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 3 - Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
- 4 - Allez dans la rubrique « Papiers-Citoyenneté », cliquez sur « recensement, JDC et service national », ou dans la zone « rechercher » tapez « recensement ».
- 5 - Suivez les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

* Obligatoire pour obtenir le permis de conduire et pour passer tout examen soumis à l'autorité de l'Etat.



AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tél. 05 49 04 73 56
320 rue des Herpens.
Horaires : du lundi au vendredi 15h à 18h, samedi de 10h à 12h.
Levée du courrier : du lundi au vendredi à 15h30, le samedi à 10h.

AIDE À DOMICILE (ADMR)

Tél. / Fax 05 49 25 25 06
265 Grand'Rue 79410 Échiré.

ASSISTANTE SOCIALE

Tél. 05 49 73 46 50
L'assistante sociale du secteur peut être contactée au Centre Social de Sainte-Pezenne.

CIMETIÈRE

Tarifs	15 ans	30 ans	50 ans
Columbarium	260 €	500 €	650 €
Concession pour cave urne (1m²)		50 €	90 €
Jardin du souvenir		70 €	
Concession cimetière		100 €	180 €

DÉCHETS

- Tél. 0 800 33 54 68
- **ORDURES MÉNAGÈRES** (conteneurs bleus ou rouges)
Mercredi de chaque semaine. Sortir le conteneur la veille et le poser au lieu de regroupement, le rentrer après le ramassage. Nettoyage à la charge des usagers.
 - **PAPIERS**
Apport volontaire dans les cubos : place Louis-de-St-Gelais et sortie bourg direction Chauray.
 - **RECYCLABLES** (conteneurs jaunes)
Les mardis des semaines paires, à compter de 6h.
 - **VERRES**
Apport volontaire dans les cubos : place Louis-de-St-Gelais, cimetière, espace Agrippa d'Aubigné, sortie bourg direction Chauray, la Fuye, Chalusson.
 - **DÉCHETTERIE** zone du Luc Échiré, ouverte 7 jours/7.
Lundi, mercredi et samedi : 9h à 12h - 14h à 18h
Mardi, jeudi et vendredi : 14h à 18h
Dimanche : 9h à 12h
Ferraille et métaux acceptés.

ÉCOLE DES VERGERS

Rue du Stade (maternelle et élémentaire)
Tél. école : 05 49 75 00 18
Tél. garderie : 05 49 75 09 05
Tél. restaurant scolaire : 05 49 75 02 13

RÉSIDENCE AUTONOMIE LES OURNEAUX

Tél. 05 49 25 24 82
Directrice : Evelyne SABOUREAU

GARDE D'ENFANTS

- **ASSISTANTES MATERNELLES** contacter le Relais Petite Enfance
- **CRÈCHE CAP'VERS** - Tél. 05 49 32 00 76
93 rue des Quatre Marie 79410 Échiré
Mail : capvers@gpa7916.fr
Internet : www.gpa79.net

RELAIS PETITE ENFANCE AU FIL DE L'ÉVEIL

Tél. 05 49 16 68 95
Responsable Caroline Moinereau
Espace Agrippa d'Aubigné.
Mail : rpe.aufildeleveil@orange.fr

GENDARMERIE

Tél. 05 49 25 80 06

MAIRIE

Tél. 05 49 75 00 78 - Fax 05 49 75 87 79
Mail : mairie-st-gelais@wanadoo.fr
320, rue des Herpens
Ouverture du lundi au vendredi : 13h30 à 17h30.
Le jeudi de 8h30 à 12h15.
Samedi matin de 10h à 12h : permanence d'un adjoint à tour de rôle le week-end. Pour les dossiers complexes, venir en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat.
M. le Maire reçoit sur rendez-vous.
Signalez rapidement à la mairie : pannes d'éclairage public ou autres dysfonctionnements.

MÉDECIN

Tél. 05 49 75 01 13
Docteur LECHEVALIER
251 rue des Herpens

MÉDIATHÈQUE DE LA MARE AUX LOUPS

Tél. 05 49 75 86 79
Rue du Stade. Ouverture au public :
• mercredi 14h - 18h30 / vendredi 16h à 18h
• samedi 10h30 à 12h
• vacances scolaires : mercredi 14h à 18h

POMPIERS

Tél. 18 ou 112
Composez le 18 (depuis un poste fixe) ou le 112 (depuis un portable).

PRESSE CORRESPONDANTS

• Courrier de l'Ouest : M. A. CRESPIN
Tél. 06 65 29 16 63
• Nouvelle République : MME O. CHAUVET
Tél. 05 49 75 01 66

RELIGION

Communication des jours et heures de culte par voie de presse.
Presbytère d'Échiré : 05 49 25 70 40

SYNDICAT D'EAU CENTRE OUEST (SECO)

Beaulieu 79410 Échiré
Secrétariat ouvert du lundi au jeudi de 8h à 17h et le vendredi de 8h à 16h.
Tél. secrétariat 05 49 06 05 51 - Fax 05 49 06 96 70
Tél. 24h/24 services techniques : 06 37 50 61 56

TRANSPORT SCOLAIRES ET NON SCOLAIRES

Horaires disponibles en mairie ou consultables sur www.tanlib.com

TRÉSORERIE de NIORT SÈVRE

40 rue des Prés Faucher 79000 Niort



Brûlage des déchets

Un particulier ne peut faire brûler ses **déchets ménagers** à l'air libre. Les déchets dits "verts", produits par les particuliers, sont considérés comme des déchets ménagers. Ainsi, il est notamment interdit de brûler dans son jardin : l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de **débroussaillage**, les épluchures. Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie. Vous pouvez également en faire un **compost individuel**.

La mairie peut être saisie lorsqu'une personne ne respecte pas l'interdiction. Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €. Les voisins incommodés par les odeurs peuvent par ailleurs engager la responsabilité de l'auteur du brûlage pour **nuisances olfactives**.

Avec l'appui technique et financier de l'ADEME, la CAN met gratuitement à disposition des habitants (particuliers) du territoire, des composteurs individuels et bio-seaux pour la cuisine. Réservez un composteur auprès de la CAN, par téléphone au 05 17 38 79 00 ou courriel agglo@agglo-niort.fr. Il sera à retirer au 140 rue des Equarts. Le composteur se présente en kit à monter et loge facilement dans un coffre de voiture.

A titre dérogatoire, le brûlage des résidus de taille de **haies bocagères** ou de toute opération d'éclaircissage de haies ou bosquets agricole, est autorisé (arrêté préfectoral du 29 juin 2010).

Cette autorisation est cependant assortie de règles qu'il convient de respecter :

- interdiction du brûlage du 1^{er} juin au 30 septembre
- obligation d'une distance minimale de 200 m des bois, forêts, plantations, reboisements et landes
- obligation d'une distance minimale de 50 m de toute construction
- interdiction par vent défavorable vis à vis des habitations voisines y compris pour la fumée
- présence d'une surveillance constante et directe du feu par une personne majeure
- moyens d'alerte sur place (type téléphone portable)
- extinction du feu à l'heure légale du coucher du soleil
- déclaration de mise à feu auprès de la mairie avec la date, le lieu et l'heure
- information obligatoire du SDIS

Tonte et autres bricolages

Les bruits provoqués par des outils de bricolage ou jardinage comme les scies, perceuses, raboteuses, tondeuses, débroussailleuses, taille-haies, etc, ou même des coups de marteau peuvent déranger vos voisins s'ils sont excessifs et en dehors des plages autorisées.

Pour la commune de St-Gelais, les jours et les heures concernant l'usage des appareils « bruyants » de bricolage et tondeuses sont :

- jour ouvrable de 8h à 12h et de 14h à 19h,
- samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- dimanche et jour férié de 10h à 12h.



Les animaux errants

« Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde ou de la protection d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres ».

« Est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de deux cents mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de mille mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui ».

Si vous trouvez un chien ou un chat errant, rechercher autour de chez vous si ses propriétaires ne seraient pas un de vos voisins. Ensuite prévenez la Mairie, il ira en "fourrière". Au bout du délai fourrière de 8 jours ouvrés, le chien ou le chat sera remis à une association si son propriétaire malgré les appels, ne s'est pas manifesté.



Les abris de jardin

Faut-il une autorisation d'urbanisme pour installer un abri de jardin ? Tout dépend de la situation géographique de l'abri de jardin et de ses surfaces.



Surfaces de l'abri de jardin	Hauteur inférieure ou égale à 12m
Surface de plancher et emprise au sol inférieures ou égales à 5 m ²	Aucune autorisation
Surface de plancher et emprise au sol comprise entre 5 m ² et 20 m ²	Déclaration préalable de travaux
Surface de plancher et emprise au sol supérieure à 20 m ²	Permis de construire

Quelle que soit la démarche à prévoir, il faut également consulter le **plan local d'urbanisme (PLU)** afin d'obtenir des informations quant à l'implantation de l'abri sur le terrain, les matériaux de construction utilisables....

Sachez qu'un règlement interne (lotissement ou copropriété) peut prendre le pas sur des dispositions générales.

Où s'informer ? À la mairie de votre commune.

Quels sont les risques ?

Les propriétaires construisant un abri de jardin oublient le plus souvent de le déclarer. Si c'est votre cas, vous êtes en infraction et n'êtes pas à l'abri d'un contrôle par un agent de l'État ou d'une dénonciation.

Vous pouvez alors :

- être passible d'une amende ;
- être obligé de remettre votre abri de jardin en conformité ;
- être contraint de le démolir.

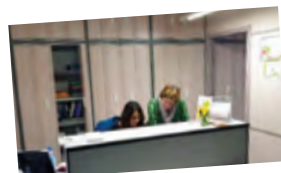
À l'inverse, si vous régularisez votre situation en déclarant votre abri dès maintenant, vous avez toutes les chances de n'en courir aucune pénalité.

Renseignez-vous auprès de votre mairie.

PERSONNEL COMMUNAL

On pourrait avoir tendance à l'oublier mais les services communaux jalonnent toutes les étapes de notre vie. Pour (re)découvrir ceux présents sur votre commune, suivons le parcours d'Emma X...

C'est l'histoire d'Emma. Pour sa naissance, elle a eu plein de cadeaux envoyés de toute la famille et que son papa et sa maman sont venus récupérer à l'agence postale communale.



Ses parents ? Ils se sont pacés et ont fait sa reconnaissance anticipée en mairie juste avant sa naissance. Cela fait deux ans maintenant qu'ils habitent la commune dans leur maison construite après l'obtention de leur permis de construire déposé en mairie.

Bientôt, Emma va chez une assistante maternelle trouvée grâce au Relais Petite Enfance et profite avec elle des animations proposées le matin.



Emma grandit et entre à l'école des Vergers. Elle est en classe de petite section avec sa maîtresse et son ATSEM.



Le midi, elle mange au restaurant scolaire où les plats sont préparés sur place.

Arrivée en primaire, Emma n'est pas toujours très sage et fait des bêtises. On lui rappelle alors les règles de vie en collectivité et également que des personnes entretiennent tous les jours les bâtiments pour qu'elle puisse être bien dans son école.

Ce qu'elle aime en revanche, ce sont les activités proposées pendant les TAP et puis aussi la garderie le soir pour rester plus longtemps avec ses copines.

Le mercredi après-midi et pendant les vacances scolaires, elle est inscrite à l'accueil de loisirs pour faire plein de nouvelles activités et peut-être que cette année ses parents la laisseront partir en camp.



Emma étudie ensuite au collège et au lycée à Niort, elle prend tous les jours le car.

Elle vient d'avoir 16 ans et doit se faire recenser pour la journée défense et citoyenneté. Elle aimerait bien

travailler avec les enfants et demande à faire un stage au sein des services à l'enfance de la commune, passant ainsi de l'autre côté de la barrière.

Pour la première fois, elle va voter aux élections présidentielles dans la salle Louis-de-Saint-Gelais. Emma a 25 ans, elle est en couple avec Jules et décide de se marier à Saint-Gelais et de louer l'espace Agrippa d'Aubigné pour l'occasion.

Emma s'installera-t-elle sur la commune ? Nous ne le savons pas encore... mais une chose est sûre l'histoire est un éternel recommencement.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le CMJ est toujours plein d'idées et très investi. Intergénérationnel, solidarité, projets pour valoriser encore leur commune, on ne peut que saluer leur investissement.

Retour en images sur les faits marquants de 2018

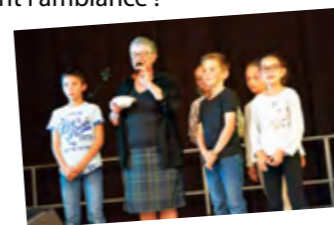
Action solidaire : les Gélasiens ont joué le jeu au plus grand plaisir du CMJ et de l'Anneau de l'Espoir.



Visite du Sénat le 17/10 : moment magique avec la découverte de l'Institution... et de la Tour Eiffel. Ce voyage, organisé par la mairie a permis aux jeunes élus du CMJ de découvrir cette enceinte où siègent nos sénateurs. Cette visite contribue à l'éducation citoyenne de nos jeunes élus.



Repas des seniors : après le service du repas, les jeunes assurent l'ambiance !



Les projets en cours : les jeunes ont réfléchi à l'installation de balançoires à proximité de l'espace Agrippa et La Futaie. Ce projet a été présenté au Conseil Municipal des grands fin novembre pour validation par ces derniers. Par ailleurs, le CMJ continue également sa prospection au sein de la commune pour la mise en place de la signalétique de voies réservées aux piétons et vélos.



EMMIE



ANAE



ELISA



WILLIAM



ZOÉ



MADI



LOUKA



MANON



ZÉLIE



ZOÉ



INÈS

ÉLUS ET COMMISSIONS

Les commissions

- 1 Vie scolaire
- 2 Urbanisme
- 3 Vie socioculturelle/sportive/associations
- 4 Solidarité/CCAS
- 5 Péri-scolaire
- 6 Voirie/bâtiments/espaces verts
- 7 Communication
- 8 Vie économique
- 9 Tourisme/patrimoine
- 10 Développement durable
- 11 Embellissement et cadre de vie
- 12 Cimetière



- Maire **BRUNO JUGE**
Responsable du personnel communal
En charge de la commission Vie scolaire (1)
Membre de la commission Solidarité/CCAS (4)
- 1^{er} Adjoint **JEAN-CLAUDE MIGAULT**
En charge des commissions Urbanisme (2)
Vie socioculturelle/sportive/associations (3)
Membre de la commission Tourisme/patrimoine (9)
- 2^e Adjointe **ÉMILIE NNE DESENFANT**
En charge des commissions, Solidarité/CCAS (4), Péri-scolaire (5), Cimetière (12)
Membre des commissions Vie économique (8), Vie scolaire (1)
Représentante au SIC pour le Foyer Logement
- 3^e Adjoint **GÉRARD BOBINEAU**
En charge de la commission Voirie/bâtiments/espaces verts (6)
Membre de la commission Embellissement et cadre de vie (11)
Représentant titulaire au SIC
- 4^e Adjointe **SYLVIE OSMOND**
En charge des commissions Communication (7), Vie économique (8), Vie péri-scolaire (5)
Membre de la commission Solidarité/CCAS (4)
- 5^e Adjoint **LIONEL GRANDEMANGE**
En charge des commissions Tourisme/patrimoine (9), Développement durable (10), Embellissement et cadre de vie (11)
Membre de la commission Cimetière (12)



BRUNO JUGE



JEAN-CLAUDE MIGAULT



ÉMILIE NNE DESENFANT



GÉRARD BOBINEAU



SYLVIE OSMOND



LIONEL GRANDEMANGE

- Membre des commissions 3, 7, 8, 11 **LAURENCE AMELIN**
- Membre des commissions 3, 4, 5, 7, 8, 10 **MICHÈLE GIRAUD**
- Membre des commissions 3, 7, 12 **VALERIE GUÉRIN**
- Membre des commissions 1, 4, 5, 8, 10 **CHRISTELLE NOUMET**
- Membre des commissions 2, 6, 10 **DANIEL RENAUD**
- Membre des commissions 1, 2, 5, 6, 12 **THIERRY GARNIER**
- Conseillère déléguée aux Finances
Membre des commissions 3, 5, 7 **CORINNE ROUIL**
- Membre des commissions 6, 8, 11, 12
Conseiller délégué au SIC **CLAUDE PASTUREAU**
- Membre des commissions 1, 2, 6, 9, 10, 11
Conseiller délégué à la Vie Scolaire **HERVÉ BRUN**
- Membre des commissions 2, 3, 4, 6, 9, 10 **JEAN-CLAUDE PRÉVOTÉ**
- Membre des commissions 6, 9, 11 **DOMINIQUE GRELIER**
- Membre des commissions 4, 5, 8 **STÉPHANIE PATUREAU**



Délégués au syndicat des eaux du centre ouest (SECO)

Titulaires :

- Gérard BOBINEAU
- Jean-Claude PRÉVOTÉ
- Claude PASTUREAU



Délégué au SIEDS

- Titulaire : Claude PASTUREAU
- Suppléant : Dominique GRELIER



Délégué au SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours)

- Titulaire : Claude PASTUREAU
- Suppléant : Jean-Claude PRÉVOTÉ



- Déléguée au CNAS
- Stéphanie PATUREAU



- Correspondant défense
- Thierry GARNIER



LAURENCE AMELIN



MICHÈLE GIRAUD



VALERIE GUÉRIN



CHRISTELLE NOUMET



DANIEL RENAUD



THIERRY GARNIER



CORINNE ROUIL



CLAUDE PASTUREAU



HERVÉ BRUN



DOMINIQUE GRELIER



STÉPHANIE PATUREAU

**RETROUVEZ
TOUTE L'ACTUALITÉ
DE VOTRE COMMUNE SUR**

www.saintgelais.fr



Mairie - 320, rue des Herpens - 79410 Saint-Gelais
tél. : 05 49 75 00 78
courriel : mairie-st-gelais@wanadoo.fr